

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple -- Un But -- Une Foi



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE L'ANALYSE DE LA

PREVISION ET DES STATISTIQUES (DAPS)

syngenta fondation pour
une agriculture
durable



Dynamique de la consommation alimentaire et la hausse des prix des produits agricoles au Sénégal

Etude réalisée par :

Mohamadou Lamine DIA, agroéconomiste chef de la Division Analyse et Prévision / DAPS

Momar Ballé SYLLA, statisticien-économiste à l'ANSD

Janvier 2011

Avant- Propos

Ces contributions sur «les Dynamiques de consommation alimentaire en Afrique de l'Ouest» ont été réalisées par les responsables des directions nationales des statistiques agricoles et des instituts nationaux des statistiques du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Nous tenons également à remercier «la Fondation Syngenta pour une agriculture durable» et le ReSAKSS pour avoir supporté financièrement cette initiative. Puissent les résultats de cette analyse aider aux prises de décisions pertinentes et appropriées pour le bien être des populations rurales et pour le développement économique et social de la sous-région Ouest-Africaine.

Toutes erreurs d'interprétation ou de fait dans cette contribution n'incombent qu'aux auteurs du présent document.

Table de matières

INTRODUCTION

LA STRUCTURE DES DEPENSES DES MENAGES

1. Le milieu de résidence
2. Le niveau de vie des ménages (quintiles de dépenses par tête)
3. La région administrative

I. La structure des dépenses alimentaires

1. Le mode d'acquisition des produits alimentaires
2. La structure des dépenses alimentaires par produit ou groupe de produits

II. Les propensions marginales à consommer des produits alimentaires

1. La part marginale des produits par milieu de résidence

III L'insécurité alimentaire et les inégalités d'accès à l'alimentation

- a. L'inégalité d'accès à l'alimentation
- b. L'Insécurité alimentaire

IV La diversité de la diète

- 1 La diversité des dépenses alimentaires
- 2 La diversité de la consommation alimentaire

V La structure des disponibilités alimentaires et leurs utilisations

1. Production disponible

- 1.1. Production agricole nationale disponible
- 1.2 Les productions de l'élevage
- 1.3. Les produits de la pêche
- 1.4. Autres composantes

2. Les stocks

3. Les besoins alimentaires

4.

- 4.1 Importations commerciales, aides alimentaires et exportations
- 4.2 Produits animaux
- 4.3. Les boissons
- 4.4. Déficit/Excédent net

5. Structure des disponibilités alimentaires par habitant de 2009/10

- 5.1. L'analyse de l'évolution des disponibilités alimentaires entre 2001 et 2009/10
- 5.2 Analyse de l'évolution des disponibilités énergétiques, protéiques et lipidiques sur la période 2001 et 2009/10

6. Evolution du taux d'autosuffisance alimentaire par groupe de produit

- 6.1. L'analyse du TAS de 2009/10
- 6.2. Analyse de l'évolution du TAS sur la période 2001-2010

7. Evolution du taux de dépendance aux importations par groupe de produit

- 7.1. L'analyse du TDI de 2009/10

- 7.2. L'analyse de l'évolution du TDI sur la période 2001-2009/10
 - 8. Evolution de la part de l'alimentation animale dans les disponibilités totales
 - 9. Evolution de la part de la transformation par produit dans les disponibilités totales
- Synthèse

VI La production alimentaire et les prix des principales denrées depuis la crise de 2007/2008

- 1. Analyse de l'évolution des principales productions végétales
 - 1.1. Les cultures vivrières
 - 1.2. Les cultures industrielles
- 2. Analyse de l'évolution des principales productions animales
 - 2.1. Le bétail
 - 2.2. Production locale de viande et d'abats
 - 2.3. La volaille
 - 2.4. La production de lait
 - 2.5. La production de la Pêche
- 3. Analyse de l'évolution des prix céréaliers
 - 3.1. Prix au producteur du mil/sorgho
 - 3.2. Prix de détail du mil/sorgho
 - 3.3. Prix au producteur du maïs
 - 3.4. Prix de détail du maïs local
 - 3.5. Prix de détail du riz local décortiqué
 - 3.6. Prix de détail du riz importé
 - 3.7. Prix de détail du maïs importé

Graphes

Graphe1 : Evolution de la disponibilité alimentaire/an sur la période 2001 – 2009/10

Graphe 2 : Evolution des disponibilités énergétiques

Graphe 3 : Evolution des disponibilités protéiques et lipidiques

Graphe 4 : Evolution du TAS sur la période 2001 – 2009/10

Graphe 5 : Evolution du TAS pour le mil – maïs – riz et blé

Graphe 6 : Evolution du TDI 2001 - 2010

Graphe 7 : Evolution du TDI pour le mil – maïs – riz et blé 2001 - 2010

Graphe 8 : Production céréalière

.Graphe 9 : Répartition production céréalière

Graphe 10 : Production céréalière

Graphe 11 : Evolution des superficies de 1980 - 2010

Graphe 12: Répartition du bétail par espèce

Graphe 13 : évolution volaille 1991- 2009

Graphe 14 : Répartition de la production moyenne de lait en 2007, 2008 et 2009

Graphe 15 : Prix mensuel au producteur du mil

Graphe 16 : Prix mensuel du mil détail

Graphe 17 : Prix mensuel au producteur maïs

Graphe 18 : Prix mensuel du mil au détail

Graphe 19 : Prix mensuel du riz local

Graphe 20 : Prix mensuel du riz importé

Graphe 21 : Prix mensuel du maïs importé

TABLEAUX

Tableau n° 01 : Evolution de la structure des dépenses totales selon le milieu de résidence (%)

Tableau n° 02 : Evolution de la structure des dépenses totales selon le niveau de vie (quintile de dépenses par tête) (%)

Tableau n°03 : Evolution de la structure des dépenses totales selon la région administrative

Tableau n° 04 : Evolution en valeur du mode d'acquisition des produits alimentaires consommés par les ménages selon le milieu de résidence (%)

Tableau n° 05 : Evolution en valeur du mode d'acquisition des produits alimentaires consommés par les ménages selon le quintile de dépenses par tête (%)

Tableau n° 06 : Evolution en valeur du mode d'acquisition des produits alimentaires consommés par les ménages selon la région administrative (%)

Tableau n°07 : Evolution de la structure dépenses alimentaires selon le milieu de résidence

Tableau n° 08 : Evolution de la structure dépenses alimentaires selon le quintile de dépenses par tête (%)

Tableau n° 09 : Evolution de la structure dépenses alimentaires selon la région administrative – 1994/1995 (%)

Tableau n° 10 : La structure dépenses alimentaires selon la région administrative – 2001/2002

Tableau n° 11 : Evolution de la structure dépenses alimentaires selon la région administrative - Différence 2001/2002 et 1994/1995(%)

Tableau n° 12 : les parts marginales des produits alimentaires selon le milieu de résidence

Tableau n° 13 : les indices de GINI des dépenses de consommation alimentaire selon le milieu de résidence

Tableau n° 14 : les incidences de l'insécurité alimentaires selon le milieu de résidence (3 méthodes de calcul)

Tableau n° 15 : les incidences de l'insécurité alimentaires selon le niveau de vie (2 méthodes de calcul)

Tableau n° 16 : les incidences de l'insécurité alimentaires selon la région administrative (2 méthodes de calcul)

Tableau n° 17 : la diversité de la diète selon le milieu de résidence (2 méthodes de calcul : enquête et bilan alimentaire)

Tableau n° 18 : la Disponibilité énergétique

Tableau n° 19 : Production horticole

Tableau n° 20 : Production fruitière

Tableau n° 21 : Les effectifs nationaux du cheptel (En nombre de têtes/sujets)

Tableau n° 22: Production de viande

Tableau n° 23 : Production nationale d'œufs de consommation

Tableau n° 24 : Produits végétaux

Tableau n° 25 : Produits animaux

Tableau n° 26 : Disponibilité apparente par habitant

Tableau n° 27 : Disponibilité alimentaire

Tableau 28 : TDI et TAS

Tableau 29 : Part de l'alimentation animale dans les disponibilités totales

Tableau 30 : Part de la transformation par produit dans les disponibilités totales

Tableau 31: Productions céréalières

Tableau 32 : Evolution du bétail (bovins, ovins, caprins, porcins, équins, asins et camélins) entre 1991 et 2009

Tableau 33 : Evolution des effectifs du cheptel (en milliers de têtes)

Tableau 34 : Production locale de viande et d'abats (en tonnes)

Tableau 35 : Production locale de lait (en millions de litres)

Tableau 36 : Prix au producteur mensuel mil/sorgho
Tableau 37 : Prix au détail mensuel mil/sorgho
Tableau 38: Prix mensuel du maïs au producteur
Tableau 39: Prix en détail du maïs
Tableau 40: Prix de détail du riz local décortiqué
Tableau 41 : Prix de détail du riz importé
Tableau 42: Prix de détail du maïs importé

RESUME

Les ménages consacrent la plus grande part de leurs dépenses à l'alimentation, celles relatives à l'éducation et à la santé n'excèdent pas 2 et 3% respectivement. Les dépenses alimentaires se situent encore au-dessus de 50% des dépenses totales en milieu rural, elles sont entre 36 et 47% en milieu urbain dans la période. Entre 1994/1995 et 2001/2002 les niveaux de dépenses d'alimentation et d'éducation ont progressé positivement tandis que ceux des dépenses de santé ont légèrement baissé.

Le niveau des dépenses alimentaires décroît avec le niveau de vie. Ceux des dépenses d'éducation et de santé ont pris la tendance inverse. Les parts consacrées à l'alimentation sont plus importantes en 2001/2002, cela pourrait traduire une légère perte de pouvoir d'achat des ménages.

L'analyse de la répartition des dépenses au niveau sous-national fait ressortir trois groupes de régions dont la part des dépenses d'alimentation atteignent plus de 60%, entre 50 et 60% et moins de 50%. Dakar se classe toujours dans cette dernière classe, il en est de même pour les régions de Thiès Louga, Kaolack et St Louis dans la classe intermédiaire. Diourbel, Ziguinchor, Fatick, Kolda et Tamba n'ont pas un classement constant. Cette répartition donne un aperçu sur l'idée qu'on se fait sur le pouvoir d'achat des différentes régions du pays : la capitale, qui concentre l'essentiel des activités économique, les villes intermédiaires et les régions avec une vaste zone rurale dont le niveau des ressources dépend pour une bonne part des aléas climatiques.

Les produits achetés constituent pour l'essentiel le ravitaillement du ménage en produits alimentaires, 87 francs sur 100 passent par cette voie. La valeur des produits autoconsommés varie entre 9 et 13 francs sur les 100. Ce montant est variable du fait que le niveau de production agricole dépend de celui des précipitations qui est assez variable d'une année à une autre. Les achats de produits prédominent quel que soit le milieu de résidence, mais les citadins achètent relativement plus de produits alimentaires que les ruraux qui détiennent les parts de produits autoconsommés plus importantes.

Le montant d'argent affecté aux achats de produits alimentaires croît avec le niveau de vie, il est de 80 à 90 francs sur 100. Les autres modes d'acquisition évoluent en sens inverse par rapport au niveau de vie. Les montants consacrés baissent avec le niveau de vie du ménage.

La baisse du niveau des achats n'entraîne pas systématiquement une hausse de l'autoconsommation surtout pour les ménages ayant des bas revenus où il n'y a pas substitution des deux modes d'acquisition.

La consommation alimentaire des sénégalais est caractérisée par la forte présence du riz (plus de 15% des dépenses). Il est suivi des huiles végétales, de la viande, du poisson des légumes et du sucre. Dans l'ensemble les céréales et les produits dérivés totalisent près de 34% des dépenses. Il convient de noter le poids non négligeable du mil en milieu rural. La structure de consommation est assez stable sur la période.

Les parts du riz, du mil et du poisson diminuent quand le niveau de vie augmente, d'autres comme la viande, les produits laitiers ont un comportement contraire aux précédents.

Au niveau des régions il faut noter que l'accessibilité du produit pour les populations en 1994/1995 liée à une certaine spécialisation dans la production et le degré d'urbanisation. En effet, le mil prend la place du riz à Fatick, le blé et les produits dérivés ont des niveaux de consommation dans les régions plus urbanisés.

Quand le revenu des ménages augmente, la consommation des produits peuvent connaître une évolution dans un sens ou dans un autre. Le niveau de consommation des céréales (mil, riz en 2001/2002 et des "autres céréales") baisse quand les ressources du ménage augmentent. Tous les autres produits évoluent dans le sens positif à des degrés divers : riz, viande et huiles végétales (plus de 0,05) ; fruits, légumes, tubercules et produits à base de céréales (moins de 0,01).

La mesure de l'insécurité alimentaire est faite sous trois angles. Il y a l'approche dite monétaire qui compare la dépense alimentaire par équivalent-adulte au seuil de pauvreté alimentaire, l'approche directe qui vérifie si le ménage atteint en moyenne la norme requise de 2400 kcal pour le Sénégal et, enfin, l'approche paramétrique qui suppose que la distribution de la consommation calorique suit une loi log-normale.

Les résultats des deux premières approches donnent une diminution de l'insécurité alimentaire sur la période considérée. Ce changement est plus profond en milieu urbain. L'insécurité monétaire donne des incidences qui sont un peu au-dessus de celles de l'approche directe. L'insécurité est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain et l'écart est moins grand avec l'approche paramétrique.

La différence des résultats entre l'approche monétaire et l'approche directe indique que le ménage peut avoir le minimum de calories requises sans atteindre le seuil de pauvreté alimentaire ou vice versa (5^{ème} quintile).

Le risque d'insécurité alimentaire baisse quand le niveau de vie progresse. Il est moins grand pour les régions comme Dakar, avec la capitale du pays, St Louis et Thiès.

En ce qui concerne la diversité de la diète, il n'y a pas une différence marquée entre le milieu rural et le milieu urbain. Les résultats obtenus avec les bilans alimentaires sont à peu près deux fois supérieurs à ceux issus des enquêtes. Il n'y a une différence fondamentale entre les régions, cependant les résultats semblent opposer celles de l'ouest (plus bas) et de l'est en 1994/1995. Cette opposition disparaît après une évolution notée dans certaines régions.

Composante majeure du secteur primaire, l'agriculture fournit l'essentiel de l'alimentation des populations. Cependant, la production agricole nationale demeure limitée par un certain nombre de facteurs notamment la dépendance à un régime pluviométrique, la faible productivité des systèmes de production, la vétusté et l'insuffisance du parc de matériel agricole et la mauvaise qualité du capital semencier, etc.

Depuis l'année 2000, un vaste programme de lutte contre l'insécurité alimentaire pour aboutir à une souveraineté alimentaire avec plusieurs initiatives prises et des mesures d'accompagnement dans le sens d'une amélioration de l'environnement naturel (protection des végétaux, recours aux pluies provoquées et aménagement de bassins de rétention des eaux pluviales).

Tout cela a eu comme résultat un relèvement du niveau de la production des principales céréales (mil/sorgho, riz) pour respectivement des hausses de 19% et 32% de la production.

Globalement, les productions nationales complétées par les importations et stocks couvrent largement les besoins alimentaires, avec des niveaux de disponibilité apparente par personne par an de 198 kg de céréales supérieure à la norme de 185 kg/pers/an. L'analyse du niveau des

disponibilités alimentaires par personne et par an sur la période 2001 – 2009/10, montre une évolution croissante variant entre 157 et 205 kg d'aliment disponible par personne et par année soit une progression sur les dix ans de 23%.

Les disponibilités énergétiques, protéiniques et lipidiques du régime alimentaire du Sénégal, se sont nettement relevées à partir de 2008 et sont restées relativement satisfaisantes, attribuable à l'augmentation des productions agricoles connue pendant cette période 2008-2010.

Globalement, le TAS alimentaire de 55% montre que l'autosuffisance en céréales est assurée à un peu plus de 50%. De manière spécifique, le niveau de taux de couverture du groupe de céréales est de 55%, dont celui du mil/sorgho est de 86%, du maïs 75% et du riz de 39%., le niveau de taux de couverture du groupe des légumineuses sèches, est de 100%, ce qui montre une couverture totale des utilisations par la production nationale ; Quant aux huiles végétales, le TAS est de 35%, ce qui dénote une faiblesse de la production nationale d'huile d'arachide.

La sécurité alimentaire au Sénégal est précaire, puisque le pays a un taux global de dépendance des importations assez important en produits alimentaire, ce taux varie sur les dix dernières années (2001-2010) entre 22 à 47% avec une moyenne sur les dix ans de 37%.

La crise de 2008 a entraîné la rareté des denrées de grande consommation. Cette rareté à laquelle s'est ajoutée la hausse des prix à l'importation, qui implique celle des prix à la consommation des principales denrées importées, a impacté les prix des produits locaux à travers l'effet de substitution. En effet, l'augmentation des prix à la consommation des produits importés a stimulé la demande des produits locaux avec une offre faible de produits importés. Ce qui fait qu'en termes d'origine, les produits locaux ont contribué pour 77% à la hausse, contre 23% pour les produits importés.

INTRODUCTION

Le Sénégal est un pays dont le climat est de type soudano-sahélien. Il se situe à l'extrême ouest du continent africain, entre 12°5 et 16°5 de latitude nord et 11°5 et 17°5 de longitude ouest. Sa superficie est de 196 712 km² et sa population est estimée à 11,8 millions de personnes en 2008.

La majeure partie des activités agricoles est conditionnée par une alternance d'une saison sèche allant de novembre à mai et d'une saison des pluies qui dure de juin à octobre. Le niveau de la pluviométrie passe de 300mm au nord, semi-désertique, à 1200 mm au sud, avec d'importantes variations d'une année à une autre. Le pays connaît trois grandes zones agro-climatiques qui sont la zone forestière au sud, la savane arborée au centre et une zone semi-désertique au nord.

Le pays bénéficie de ressources en eaux de surfaces avec quatre (4) fleuves : le fleuve Sénégal, le fleuve Gambie, le fleuve Sine-Saloum et le fleuve Casamance. Le Sénégal partage la réalisation de grands barrages dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) avec le La Guinée, le Mali et la Mauritanie. Ces barrages contribuent au développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et l'approvisionnement en énergie pour les populations.

Au premier niveau de l'organisation administrative du Sénégal, il y a les régions administratives qui étaient au nombre de dix (10) avant 2008 : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Thiès, Tambacounda, St Louis, et Ziguinchor.

Depuis le début des Indépendances, le Gouvernement du Sénégal a eu à définir plusieurs politiques dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Le pays a hérité d'un système de spécialisation internationale pour fournir aux industries de transformation en Europe les matières premières en produits agricoles. Cela s'accompagne de l'introduction par le colonialiste de la culture de l'arachide qui devient la principale culture d'exportation au détriment des cultures vivrières. Cette période est caractérisée par la création des sociétés d'encadrement (OCA, SODEVA, SAED, etc.) et l'administration des prix jusqu'au début des "années 80".

Le Sénégal est ensuite contraint d'appliquer les politiques d'ajustement structurel (PAS) initiées par les institutions de Bretton Woods Banque mondiale et Fonds monétaire international). Il fallait réduire l'expansion de la demande intérieure par diminution du déficit des finances publiques et accroître la production grâce à la promotion de l'investissement privé. Le volet agricole de ces politiques est dénommé Nouvelle Politique Agricole (NPA) qui cherche à responsabiliser le producteur et introduit des réformes avec la définition des missions des structures d'encadrement, l'application de prix incitatifs, la gestion et la distribution des intrants, la poursuite de l'objectif d'autosuffisance alimentaire avec la promotion des céréales locales, la création de la Caisse nationale de Crédit Agricole (CNCA). Ces mesures n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés.

Le programme d'ajustement agricole (PASA) continue au Sénégal à partir de 1994 avec la poursuite des objectifs du NPA avec de nouvelles mesures relatives à la libéralisation dans le secteur et l'assainissement financier. Ces mesures ont entraîné le retrait de l'Etat des activités marchandes, la privatisation dans les différentes étapes du processus de production (production, distribution et transformation des produits agricoles), la libéralisation des prix et du commerce et relance du secteur agricole par la mise en place de programme d'investissement transférant les moyens aux organisations professionnelles.

La PASA est accompagnée par des lettres de politiques telles que la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) adoptée en 1995 qui vise la sécurité alimentaire, l'accroissement des revenus en milieu rural et la gestion durable des ressources naturelles ; la Lettre de Politique institutionnelle du Secteur Agricole (LPI) qui a vu le jour en octobre 1998 vient avec le recentrage de l'Etat sur ces missions régaliennes de services publics et la promotion des organisations paysannes OP comme partenaires privilégiés du développement rural et la Lettre de Politique de Développement rural Décentralisée (LPDRD) produite 1999 qui s'appuie la poursuite de la décentralisation, les réformes institutionnelles, le renforcement des capacités des acteurs et la mise en œuvre d'un vaste programme d'infrastructures rurales.

En 2000, avec l'avènement du Gouvernement de l'alternance, d'importants programmes d'amélioration, de renforcement et de modernisation de la base de production ont été définis Plan de retour vers l'agriculture, Reconstruction du capital semencier des principales cultures, programmes nationaux d'autosuffisance en riz et en blé, fermes présidentielles, programme national biocarburants, subvention sur les prix de certains facteurs de production, etc.).

Ces nombreuses orientations n'ont pas donné des améliorations tangibles dans le secteur. La production agricole reste limitée par la dépendance à un régime pluviométrique irrégulier impliquant une faible activité saisonnière dans l'année, une faible productivité des systèmes de production dominés par une agriculture de subsistance, la vétusté et l'insuffisance du matériel agricole, la faible qualité du capital semencier et une forte désarticulation par rapport au régime alimentaire dépendant des produits importés (riz, légumes, céréales, etc.)

L'inflation, mesurée par les prix à la consommation, a enregistré une croissance moyenne de 5,9% en 2007 contre 2,1% l'année précédente. Cette hausse serait tirée essentiellement par les prix des produits alimentaires de 7,3%, des services du logement de 10%, de l'enseignement de 8,9% et des transports de 2,5% et des hôtels, bars et restaurants de 13,4%. Ces derniers ont subi les effets induits des hausses des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques. En termes d'origine, les produits locaux ont contribué pour 77% à cette hausse, contre 23% pour les produits importés. Quant à l'inflation sous jacente, tendance de long terme mesurée par l'évolution des prix hors produits frais et énergie, elle est de 4,9% en moyenne sur l'année 2007. Le principal facteur de la hausse des prix est lié à l'insuffisance de l'offre locale de produits alimentaires, notamment les céréales, qui a entraîné une forte dépendance vis-à-vis du marché international pour de nombreux produits alimentaires.

L'objectif de l'étude est d'évaluer les changements intervenus dans la structure de consommation alimentaires des populations urbaines et rurales au cours des 25 dernières années des pays de la sous-région ouest-africaine et l'impact de la hausse des prix internationaux de 2007-2008. Ce rapport sur le Sénégal est une contribution à l'étude concernant cette sous-région. Ces deux éléments contribuent à améliorer à terme l'efficacité des politiques alimentaires qui permettront l'atteinte de l'objectif n° 1 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) "réduire de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim d'ici 2015".

Les enquêtes auprès des ménages (ESAM 1 et 2) utilisées dans ce travail ont été réalisées par L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui a remplacé la Direction de la Prévision et de la Statistique en 2006.

Ce sont deux enquêtes qui portent sur les dépenses et revenus des ménages. La période de collecte des données couvre une année entière sur des échantillons tournants ayant des tailles respectives de 3300 et 6600 ménages. Les dépenses de consommation sont relevées suivant des périodes de référence différentes suivant la fréquence des dépenses. En particulier, les dépenses sur les produits alimentaires sont enregistrées sur une période de xx jours avec l'aide d'un carnet de comptes pendant que l'enquêteur est dans le ménage.

Les données de base requises pour les principaux produits sont collectées auprès de diverses sources. Quelques unes sont obtenues à partir d'enquêtes sur le secteur agricole (superficies et production de cultures, etc.), d'enregistrements administratifs (le commerce, les données sur les pêches etc.) ou des modèles et des estimations (produits animaux).

-Les statistiques sur les productions des cultures vivrières sont du ressort de la Division des Statistiques Agricoles de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS) du Ministère de l'Agriculture. Cette Division a la responsabilité de la coordination de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des informations statistiques du secteur agricole. En 1998-1999, le Sénégal a réalisé son premier recensement agricole. Celui-ci a permis de fournir des données de structure sur l'agriculture sénégalaise et de disposer d'une nouvelle méthodologie du dispositif permanent de collecte et de production des statistiques agricoles. Ce dispositif prend en compte les superficies semées ou plantées mais n'inclut pas le relevé des superficies récoltées.

-Les statistiques sur les productions horticoles. Elles sont compilées par la Direction de l'Horticulture du Ministère de l'Agriculture. Le recueil des données est basé d'une part sur la déclaration des responsables des organisations faîtières et des fournisseurs d'intrants et d'autre part sur les rapports des Directions Régionales de Développement Rural (DRDR). La Direction utilise aussi les services des postes phytosanitaires pour la compilation des données sur les importations et les exportations des produits horticoles.

-Les statistiques de l'élevage (effectifs du cheptel, abattages, productions de l'élevage, etc.). Elles sont du ressort de la Division des Productions Animales de la Cellule d'Analyse, de Planification et de Suivi-évaluation du secteur de l'élevage (CAPSEL) de la Direction de l'Élevage. Les effectifs actuels du cheptel et les productions de l'élevage sont estimés sur la base de taux de croît et de coefficients techniques de conversion.

-Les statistiques sur les produits de la pêche maritime. Elles sont fournies par le Bureau des Statistiques de la Direction des Pêches Maritimes (Ministère de l'Économie Maritime et des Transports Maritimes Internationaux). Ces données sont publiées à travers des rapports annuels. Les données de la pêche continentale existent également mais sont jugées peu fiables; elles sont uniquement produites à des fins d'usage interne.

Les besoins alimentaires sont évalués sur la base des normes de consommation humaine retenues par le CILSS rapportées à la population nationale du pays pendant la période de référence. Pour certains groupes de produits tels les céréales, les fruits, les légumes, les cultures ont été regroupées par catégorie étant donné le manque de données relatives aux normes de consommation par culture. C'est, par exemple le cas des céréales où le taux de 0,072 est appliqué sur la somme des céréales faute d'information sur les normes de chaque céréale (mil, sorgho, maïs). Pour les légumes et les fruits, c'est pareil. Les taux de 0,035 et 0,013 sont respectivement appliqués aux légumes et aux fruits du fait de manque d'information sur le taux de consommation de chaque légume et fruit.

Aux besoins bruts évalués sont ajoutées les variations de stocks finaux et sont déduites les quantités utilisées pour la consommation animale et la transformation pour lesquelles les données ne sont pas disponibles.

L'étude livre des résultats sur la structure de la consommation totale et alimentaire et les parts marginales à consommer, sur les inégalités d'accès à l'alimentation et de l'insécurité alimentaire, sur la diversité de la diète, sur la structure des disponibilités alimentaires et de leurs utilisations et sur les productions et les prix des produits agricoles depuis la crise de 2007-2008.

II. LA STRUCTURE DES DEPENSES DES MENAGES

1. Le milieu de résidence

Les dépenses totales des ménages comprennent les dépenses de consommation finale et les transferts versés par les ménages. Les dépenses de consommation portent sur les acquisitions de biens et services pour les besoins des ménages, tandis que les transferts sont des dépenses sans contrepartie vis-vis des autres agents de l'économie (Etat et collectivités locales, ménages, etc.).

Globalement, c'est aux dépenses alimentaires que les ménages consacrent la plus grande partie, 46 à 51% entre 1994/1995 et 2001/2002. L'éducation détient entre 1 et 1,5% des dépenses totales au moment où la santé n'excède pas la limite de 3%.

Les dépenses alimentaires sont relativement plus importantes en milieu rural où elles se situent au-dessus de la limite de 50%. En milieu urbain, ce coefficient budgétaire de l'alimentation varie entre 36 et 47%. Naturellement la situation inverse se présente en ce qui concerne les dépenses non alimentaires, le milieu urbain y consacre des parts relativement plus élevées : 2% contre 0,3 à 0,6% pour le milieu rural.

Dans l'ensemble, les dépenses d'alimentation et d'éducation ont connu une progression positive de 4,4 et 0,3 point respectivement. Par contre celles de santé ont perdu 1,2 point de pourcentage. L'évolution des dépenses alimentaires est la résultante d'un gain important de points (10,9) pour le milieu urbain et d'une perte de 5,4 points pour le milieu rural. Le poste "Autres dépenses" qui contient les autres dépenses non alimentaires et les transferts présente une situation contraire de celle des dépenses alimentaires avec une baisse en milieu urbain (9,4 points) et une hausse (5,7 points) en milieu rural donnant globalement un résultat négatif (-3,4 points). Les dépenses de santé ont enregistré une baisse dans les milieux de résidence (Urbain : -1,7 point et Rural : -0,6 point), cela donne au niveau national une perte de 1,2 point de pourcentage.

2. Le niveau de vie des ménages (quintiles de dépenses par tête)

Les quintiles de dépenses par tête sont des classes de niveau de dépenses qui contiennent le même nombre de personnes, ce sont des indicateurs de niveau de vie pour les ménages. La part du budget des ménages affectée aux dépenses d'alimentation décroît avec le niveau de vie des ménages, elle passe de 52,7% pour le 1^{er} quintile à 41,1% pour le 5^{ème} quintile en 1994/1995.

En 2001/2002, le constant est le même avec des coefficients plus importants qui passent de 54,8% (1^{er} quintile) à 47,1% (5^{ème} quintile). Les dépenses de santé et d'éducation connaissent une trajectoire contraire par rapport au niveau de vie des ménages, elles évoluent de façon croissante avec le niveau de vie. Cela veut dire que plus celui-ci est élevé, plus les parts consacrées à ces dépenses deviennent importantes. Il en est de même des "autres dépenses".

Les coefficients budgétaires de l'alimentation et de l'éducation sont plus élevés en 1994/1995 qu'en 2001/2002. En ce qui concerne l'alimentation, les points gagnés augmentent avec le niveau de vie à partir du 2^{ème} quintile (1,1 à 6 points). Les points qui se sont ajoutés aux coefficients budgétaires de l'éducation entre ces deux années n'évolue pas de façon régulière par rapport au niveau de vie des ménages. Ceux des deux premières quintiles croissent plus rapidement que ceux des troisième et quatrième quintiles.

Les dépenses de santé et les "Autres dépenses" ont baissé quelle que soit la classe de revenu.

Tableau n° 01 : Evolution de la structure des dépenses totales selon le milieu de résidence (%)

	1994/1995		
	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
	1994/1995		
Dépenses alimentaires	35,7	63,1	46,4
Education	1,8	0,3	1,2
Santé	3,4	2,6	3,1
Autres dépenses	59,1	33,9	49,2
Dépenses totales	100,0	100,0	100,0
	2001/2002		
Dépenses alimentaires	46,5	57,7	50,8
Education	2,1	0,6	1,5
Santé	1,7	2,0	1,9
Autres dépenses	49,7	39,6	45,9
Dépenses totales	100,0	100,0	100,0
	Evolution entre 1994/1995 et 2001/2002		
Dépenses alimentaires	10,9	-5,4	4,4
Education	0,2	0,3	0,3
Santé	-1,7	-0,6	-1,2
Autres dépenses	-9,4	5,7	-3,4
Dépenses totales	0,0	0,0	0,0

Tableau n° 02 : Evolution de la structure des dépenses totales selon le niveau de vie (quintile de dépenses par tête) (%)

	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Ensemble

	1994/1995					
Dépenses alimentaires	52,7	51,9	50,0	49,1	41,1	46,4
Education	0,8	0,8	0,9	1,1	1,6	1,2
Santé	2,3	2,9	2,9	3,2	3,3	3,1
Autres dépenses	44,2	44,4	46,2	46,6	53,9	49,2
Dépenses totales	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	2001/2002					
Dépenses alimentaires	54,8	53,0	53,1	52,8	47,1	50,6
Education	1,1	1,1	1,0	1,2	2,1	1,5
Santé	1,8	1,8	1,8	1,8	2,0	1,9
Autres dépenses	42,3	44,1	44,2	44,3	48,9	46,0
Dépenses totales	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

	Evolution entre 1994/1995 et 2001/2002					
Dépenses alimentaires	2,2	1,1	3,1	3,7	6,0	4,1
Education	0,2	0,4	0,1	0,1	0,4	0,3
Santé	-0,5	-1,1	-1,1	-1,4	-1,4	-1,2
Autres dépenses	-1,9	-0,3	-2,0	-2,4	-5,1	-3,2
Dépenses totales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

3. La région administrative

Au moment où ces enquêtes ont été réalisées, le Sénégal comptait 10 régions, ce nombre est actuellement à 14. L'analyse va consister à ranger les régions selon le niveau du coefficient budgétaire affecté aux dépenses d'alimentation, d'éducation et de santé.

Le niveau de la part de l'alimentation renseigne en général sur le niveau vie de la région :

En 1994/1995

- Moins de 50% : Les régions de Dakar, Ziguinchor et Diourbel ;
- Entre 50 et 60% : Thiès Louga Kaolack et St-Louis ;
- Plus de 60% : Fatick, Kolda et Tambacounda.

En 2001/2002

- Moins de 50% : Les régions de Dakar, Ziguinchor et Fatick ;

Tableau n° 03 : Evolution de la structure des dépenses totales selon la région administrative (%)

	1994/1995										
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tambacounda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Ensemble
Dépenses alimentaires	33,7	43,4	46,2	57,8	67,9	53,0	52,0	53,7	62,3	61,8	46,4
Education	2,2	1,5	1,0	0,3	0,1	0,6	0,9	0,5	0,3	0,3	1,2
Santé	3,4	3,5	3,4	2,0	1,7	3,8	3,0	3,3	2,3	2,6	3,1
Autres dépenses	60,7	51,5	49,4	39,9	30,3	42,6	44,1	42,5	35,1	35,2	49,2
Dépenses totales	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	2001/2002										
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tambacounda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Ensemble
Dépenses alimentaires	44,3	48,9	56,2	59,2	57,0	51,8	54,6	56,4	48,7	56,7	50,6
Education	2,6	1,8	0,4	0,5	0,5	1,0	0,9	0,9	0,9	0,6	1,5
Santé	1,8	2,0	2,0	1,7	1,7	2,4	1,5	2,5	1,7	1,9	1,9
Autres dépenses	51,4	47,2	41,3	38,6	40,8	44,8	43,0	40,2	48,8	40,8	46,0
Dépenses totales	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Evolution entre 1994/1995 et 2001/2002										
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tambacounda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Ensemble
Dépenses alimentaires	10,5	5,5	10,0	1,4	-10,9	-1,2	2,6	2,7	-13,6	-5,1	4,1
Education	0,4	0,2	-0,6	0,2	0,4	0,3	0,0	0,4	0,5	0,3	0,3
Santé	-1,5	-1,5	-1,4	-0,3	-0,1	-1,4	-1,5	-0,7	-0,6	-0,7	-1,2
Autres dépenses	-9,4	-4,3	-8,1	-1,3	10,6	2,2	-1,1	-2,3	13,7	5,5	-3,2
Dépenses totales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

- Entre 50 et 60% : Kaolack Thiès Louga Diourbel, Kolda, Tamba et St-Louis ;
- Plus de 60% : aucune région.

Le changement dans le classement est le fait d'évolution plus ou moins important des parts consacrées entre les deux années. Certaines régions ont gagné plus de cinq points (Dakar, Diourbel et Ziguinchor), d'autres ont connu une baisse de plus de 5 points (Fatick, Tamba et Kolda). Le reste des gains ou pertes de points de pourcentages se situe entre -1,2 (Kaolack) et 2,7% (Louga). Ces évolutions sont en général déterminées par le niveau des prix et/ou les quantités disponibles suite à une bonne ou mauvaise récolte.

Ces variations importantes sont enregistrées au niveau des postes "Alimentation" et "Autres dépenses". Les coefficients pour l'Education et la Santé sont assez stables, les variations s'inscrivent dans l'intervalle des points -1,5 et 0,5 et ils ne dépassent pas 3%.

Synthèse : Les ménages consacrent la plus grande part de leurs dépenses à l'alimentation, celles relatives à l'éducation et à la santé n'excèdent pas 2 et 3% respectivement. Les dépenses alimentaires se situent encore au-dessus de 50% des dépenses totales en milieu rural, elles sont entre 36 et 47% en milieu urbain dans la période. Entre 1994/1995 et 2001/2002 les niveaux de dépenses d'alimentation et d'éducation ont progressé positivement tandis que ceux des dépenses de santé ont légèrement baissé.

Le niveau des dépenses alimentaires décroît avec le niveau de vie. Ceux des dépenses d'éducation et de santé ont pris la tendance inverse. Les parts consacrés à l'alimentation sont plus importantes en 2001/2002, cela pourrait traduire une légère perte de pouvoir d'achat des ménages.

L'analyse de la répartition des dépenses au niveau sous-national fait ressortir trois groupes de régions dont la part des dépenses d'alimentation atteignent plus de 60%, entre 50 et 60% et moins de 50%. Dakar se classe toujours dans cette dernière classe, il en est de même pour les régions de Thiès Louga, Kaolack et St Louis dans la classe intermédiaire. Diourbel, Ziguinchor, Fatick, Kolda et Tamba n'ont pas un classement constant. Cette répartition donne un aperçu sur l'idée qu'on se fait sur le pouvoir d'achat des différentes régions du pays : la capitale, qui concentre l'essentiel des activités économique, les villes intermédiaires et les régions avec une vaste zone rurale dont le niveau des ressources dépend pour une bonne part des aléas climatiques.

III.LA STRUCTURE DES DEPENSES ALIMENTAIRES

1. Le mode d'acquisition des produits alimentaires

a). Le mode d'acquisition des produits alimentaires selon le milieu de résidence

Les produits alimentaires consommés par les ménages sont achetés sur les marchés, tirés de la récolte ou du stock commerce ou échangés avec un autre (des) produit(s). Ces trajectoires du produit consommés par le ménages aboutissent à trois modes d'acquisition qui sont l'achat, l'autoconsommation et les "autres".

Tableau n° 04 : Evolution en valeur du mode d'acquisition des produits alimentaires consommés par les ménages selon le milieu de résidence (%)

	1994/1995		
	Urbain	Rural	Ensemble
Achat	99,2	76,2	87,1
Autoconsommation	0,8	23,0	12,5
Autres	0,0	0,8	0,4
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	100,0
	2001/2002		
Achat	88,0	84,4	86,7
Autoconsommation	7,8	11,2	9,1
Autres	4,2	4,5	4,3
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	100,0
	Evolution		
Achat	-11,2	8,2	-0,4
Autoconsommation	7,0	-11,8	-3,4
Autres	4,2	3,7	3,9
Dépenses alimentaires	0,0	0,0	0,0

En 1994/1995, près de 87 francs sur 100 de la valeur des aliments consommés par les ménages sont achetés, les 13 francs restants représentent la valeur des produits provenant des récoltes (12,5 francs) du troc ou du stock commerce (0,4 francs).

La structure que présente l'année 2001/2002 a légèrement changé. L'autoconsommation retrouve un niveau relativement plus bas avec 9 francs sur 100. Les achats stagnent au même niveau (environ 87 francs) et un peu de 5 francs représentent la valeur des produits venant d'ailleurs.

Si l'on considère le milieu de résidence, les citadins consacrent relativement plus d'argent aux achats de produits et l'autoconsommation est plus importante en milieu rural quelle que soit la période retenue. Les achats de ménages urbains et l'autoconsommation de ceux vivant en milieu rural ont connu des chutes assez significatives avec environ 11 à 12 points de pourcentage. Les "autres" flux de produits de consommation ont fait un léger bond de 4 points quel que soit le milieu.

Il faut remarquer que la délimitation du milieu urbain relève du découpage administratif qui a connu des changements. Parmi les communes qui forment le milieu urbain figurent celles ont des caractéristiques plus proches du milieu urbain. Cela pourrait être la source de l'évolution de l'autoconsommation qui notée ici.

b). Le mode d'acquisition des produits alimentaires selon le quintile de dépense par tête

Le montant relatif d'argent consacré aux achats de produits alimentaires augmente avec les niveaux de vie des ménages, il croît de 84,9% (1^{er} quintile) à 89,2% (4^{ème} quintile) en 1994/1995 et de 80,9% (1^{er} quintile) à 91,2% (5^{ème} quintile) en 2001/2002. Les deux autres

modes d'acquisition prennent le sens inverse par rapport au niveau de vie. Leur valeur relative baisse avec le niveau de vie.

Tableau n° 05 : Evolution en valeur du mode d'acquisition des produits alimentaires consommés par les ménages selon le quintile de dépenses par tête (%)

	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Ensemble
1994/1995						
Achat	84,9	86,0	88,9	89,2	85,8	87,1
Autoconsommation	14,6	13,1	10,9	10,6	13,7	12,5
Autres	0,5	0,9	0,2	0,2	0,5	0,4
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2001/2002						
Achat	80,9	81,7	83,3	85,3	91,2	86,7
Autoconsommation	13,9	12,7	11,4	9,7	5,8	9,1
Autres	5,2	5,6	5,3	5,0	3,0	4,3
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Evolution						
Achat	-4,0	-4,3	-5,6	-3,9	5,4	-0,4
Autoconsommation	-0,7	-0,4	0,5	-0,9	-7,9	-3,4
Autres	4,7	4,7	5,1	4,8	2,5	3,9
Dépenses alimentaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Il faut noter qu'en 1994/1995, le 5^{ème} quintile (niveau de vie le plus élevé) présente à peu près la même structure que le 1^{er} quintile (niveau de vie le plus bas).

Dans la période, seul le cinquième quintile enregistre une hausse des achats de 5 points, tous les autres accusent une baisse d'un niveau compris entre 4 et 5 points. Le niveau relatif de l'autoconsommation n'a pratiquement pas changé pour quatre premiers quintiles où le changement n'atteint pas un point en valeur absolue. Par contre les ménages du plus grand niveau de vie se retrouvent avec une baisse de près de 7,9 points. Il faut remarquer que les achats et l'autoconsommation peuvent enregistrer une baisse en même temps montrant qu'il n'y a pas une substitution entre ces deux modes d'acquisition surtout pour les bas revenus (1^{er} et 2^{ème} quintiles). Il est tentant de penser par exemple qu'un bon (faible) niveau de récolte de cultures vivrières entraînerait une baisse (hausse) du niveau des achats. Cela pourrait traduire une contrainte de revenu ou une diète assez diversifiée et que la production agricole n'arrive pas à satisfaire.

c). Le mode d'acquisition des produits alimentaires selon la région administrative

Il convient de noter que le niveau des achats suit l'axe nord-sud du pays, à part le cas de la région de Ziguinchor en 1994/1995. Cette région vit depuis très longtemps un conflit armé qui

peut avoir une incidence négative sur la production agricole. En fait les achats sont plus importants pour les régions situées sur la partie nord du pays (Dakar, St-Louis, Louga, Thiès et Diourbel par rapport Ziguinchor, Kolda, Fatick, Kaolack et Tambacounda). C'est pour indiquer que le niveau de l'autoconsommation semble suivre le niveau des précipitations, car plus le montant des achats est faible plus la valeur des produits autoconsommés est élevée sur cet axe.

Il y a quatre régions dont la valeur de l'autoconsommation a fléchi, il s'agit de Kolda (17,5 point), Kaolack (12,2 points), Tamba (9,2 points) et Thiès (9,2 points). Les achats ont fortement baissé à Dakar (9,6 points) et à Ziguinchor (16,7 points).

Tableau n° 06 : Evolution en valeur du mode d'acquisition des produits alimentaires consommés par les ménages selon la région administrative (%)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tambacounda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Ensemble
1994/1995											
Achat	99,3	90,0	90,8	91,8	76,2	73,7	84,0	86,7	73,4	68,2	87,1
Autoconsommation	0,7	9,3	9,2	8,2	23,7	24,8	15,8	12,9	24,5	31,2	12,5
Autres	0,0	0,7	0,0	0,0	0,1	1,5	0,2	0,4	2,1	0,6	0,4
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2001/2002											
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	St Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Ensemble
Achat	89,7	73,3	87,4	85,0	79,7	83,3	90,4	91,5	68,8	80,3	86,7
Autoconsommation	6,6	20,7	9,1	9,4	14,5	12,6	6,6	6,1	20,8	13,7	9,1
Autres	3,7	6,1	3,5	5,6	5,8	4,1	3,1	2,4	10,4	6,0	4,3
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Evolution											
Achat	-9,6	-16,7	-3,4	-6,8	3,5	9,6	6,4	4,8	-4,6	12,1	-0,4
Autoconsommation	5,9	11,4	-0,1	1,2	-9,2	-12,2	-9,2	-6,8	-3,7	-17,5	-3,4
Autres	3,7	5,4	3,5	5,6	5,7	2,6	2,9	2,0	8,3	5,4	3,9
Dépenses alimentaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

2. La structure des dépenses alimentaires par produit ou groupe de produits

a). La structure des dépenses alimentaires selon le milieu de résidence

Comme indiqué plus haut, l'alimentation constitue un élément essentiel dans le budget des ménages. L'analyse de l'évolution de la structure nécessite une désagrégation par produits ou groupes de produits. La liste retenue comprend 19 positions (cf. tableaux ci-dessous).

L'examen de la structure de consommation alimentaire fait ressortir le riz qui prend la part la plus importante avec un pourcentage qui passe de 16,6% à 15,2% entre 1994/1995 et 2001/2002. Les mêmes proportions selon le milieu de résidence sont : entre 15,3% et 12,0% pour le milieu urbain et entre 17,7% et 19,7% pour le milieu rural. Globalement il y a une baisse de 1,4 point due certainement par celle enregistrée dans le milieu urbain. Par contre, la part dans le milieu rural gagne 2 points de pourcentage. Le poste "les autres produits alimentaires" passe de 17,0% à 15,2%

D'autres postes de dépenses sortent par leur importance comme les huiles végétales (9,8 et 9,2% pour 1994/1995 et 2001/2002 respectivement), la viande (8,6 et 13,5%), le poisson (7,9 et 9,5%), les légumes (7,5 et 8,9%), le sucre (7,2 et 6,5%), le blé et les produits dérivés (6,3 et 7,4%), et le mil qui a fortement chuté dans la période (7,3 et 2,5%).

A part les produits laitiers qui ont environ 4% de part, se trouvent les postes ayant une part du budget alimentaire comprise entre 2 et 1% : les produits à base de céréales, les fruits, les autres produits animaux.

La dernière catégorie est constituée de tous les autres produits dont la part se situe en dessous de 1% pendant l'une des années de la période : le maïs, le sorgho, les autres céréales, le manioc, l'igname, les autres tubercules.

Dans la période la viande et le mil ont connu des modifications assez substantielles de leurs coefficients budgétaires, ils ont enregistré respectivement +4,9 points et -4,6 points, tous les autres postes présentent de légères modifications entre -1,4 et 1,6 point.

L'ensemble des céréales et les produits dérivés dominent dans les plats sénégalais pour 32,4 et 29,0% et les tubercules ne représentent que 1,6 et 2,2% dans la période.

Cette structure générale donne une indication sur la base alimentaire des sénégalais, et cela se renforce en observant le classement selon le milieu de résidence. En effet, il y a huit produits ou groupes de produits qui prédominent dans un ordre un peu différent et des parts plus ou moins importantes selon le milieu (riz, huiles végétales, poisson, légumes, viande, blé et produits dérivés et le mil que l'on rencontre surtout en milieu rural).

En milieu urbain six produits totalisent plus de 10% chacun : riz (15,3 et 12,0%), blé et produits dérivés (10,1 et 8,9%), huiles végétales (10,5 et 7,9%) légumes (10,0 et 10,1%) viande (10,4 et 17%) et poisson (10,5 et 10,4%), l'ensemble fait un peu de 66,8% les deux années. Dans le milieu rural, seuls quatre produits ont eu à franchir la barre des 10%, il s'agit du riz (17,7 et 19,7%), du mil (12,8 et 5,4%) et huiles végétales (9,1 et 11,0%) dont les parts cumulés atteignent 39,0 et 36,1%.

Les céréales et les produits dérivés occupent entre 28,7 (1994/1995) et 23,9 (2001/2002) du budget alimentaire en zone urbaine au moment où les tubercules se contentent de 2,2 et 2,6%. Ces deux groupes de produits ont 10 et 1 points de pourcentage de plus en zone rurale.

Les évolutions importantes notées dans la consommation dans les deux milieux concernent,

Tableau n° 07 : Evolution de la structure dépenses alimentaires selon le milieu de résidence (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	1994/1995	2001/2002	Evolution	1994/1995	2001/2002	Evolution	1994/1995	2001/2002	Evolution
Maïs	0,1	0,1	0,0	2,2	0,8	-1,5	1,2	0,4	-0,9
Riz	15,3	12,0	-3,4	17,7	19,7	2,0	16,6	15,2	-1,4
Mil	1,1	0,9	-0,2	12,8	5,4	-7,4	7,3	2,8	-4,6
Sorgho	0,1	0,0	0,0	1,9	0,8	-1,1	1,0	0,4	-0,7
Blé et produits dérivés	10,1	8,9	-1,2	3,1	5,3	2,2	6,3	7,4	1,1
Autres céréales	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits à base de céréales	2,0	2,2	0,2	0,7	1,7	1,0	1,3	2,0	0,7
Manioc	0,9	0,8	-0,1	0,5	0,7	0,2	0,7	0,8	0,1
Igname	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres tubercules	1,3	1,8	0,5	0,5	0,9	0,4	0,9	1,4	0,5
Huiles végétales	10,5	7,9	-2,6	9,1	11,0	1,9	9,8	9,2	-0,6
Légumes	10,0	10,1	0,1	5,3	7,2	1,9	7,5	8,9	1,4
Fruits	1,3	1,5	0,2	1,0	0,8	-0,2	1,1	1,2	0,1
Sucre	6,7	5,1	-1,6	7,6	8,4	0,8	7,2	6,5	-0,7
Viande	10,4	17,0	6,6	7,0	8,8	1,7	8,6	13,5	4,9
Produits laitiers	4,6	5,4	0,8	3,8	2,3	-1,6	4,2	4,1	-0,1
Poisson	10,5	10,4	-0,1	5,5	8,2	2,7	7,9	9,5	1,6
Autres produits animaux	1,8	2,6	0,8	0,9	0,4	-0,4	1,3	1,7	0,4
Autres produits alimentaires	13,2	13,3	0,1	20,4	17,8	-2,6	17,0	15,2	-1,8
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0

d'abord pour l'urbain, le riz (-3,4 points), les huiles végétales (-2,6 points) et la viande (6,6 points) et ensuite le rural avec le riz (2,0 points), le mil (-7,4 points), blé et produits dérivés (2,2 points) et le poisson (2,2 points). Les gains ou pertes de points des autres produits ou groupes de produits oscillent entre -1,4 et 1,9, traduisant une structure assez stable dans la période.

b). La structure des dépenses alimentaires selon le niveau de vie des ménages

Les sept à huit produits ou groupes de produits qui ressortent dans la consommation des populations sénégalaises restent pratiquement ceux qui sont observés quel que soit le niveau de vie. Il est intéressant d'analyser l'évolution des parts consacrées selon le niveau de vie des ménages.

Il existe une première catégorie de produits dont les parts diminuent quand le niveau de vie augmente : le riz, le mil (sauf pour le 5^{ème} quintile) et le poisson.

La seconde catégorie est formée des produits ayant des parts qui évoluent de façon positive avec le niveau de vie des ménages : la viande, les produits laitiers, les autres tubercules et les autres produits animaux.

Le manioc, les légumes et les fruits ont des coefficients budgétaires presque constants, les proportions n'évoluent presque pas avec le niveau de vie.

Le reste des autres produits a une évolution fluctuante par rapport au niveau de vie.

c). La structure des dépenses alimentaires selon la région administrative

L'examen de la structure alimentaire selon la région administrative met en relief l'accessibilité du produit pour les populations en 1994/1995 liée à une certaine spécialisation dans la production et le degré d'urbanisation. En 2001/2002, ce problème de la distribution des produits semble être résolu pour une bonne partie.

A Fatick le mil détrône le riz qui détient la plus grosse part dans toutes les régions en 1994/1995. Les parts les plus élevées de ce produit sont l'apanage des régions de Fatick et Kaolack où vit en majorité l'ethnie sérère qui consomme beaucoup de couscous qui est préparé sur la base de ce produit. Le blé et les produits dérivés comptent des parts élevées dans les régions les plus urbanisées où l'installation de boulangeries pour la fabrication du pain ne pose pas de problème majeur comme l'accès à l'électricité (Dakar, St Louis, Thiès et Diourbel). Il en est de même pour les produits frais comme les légumes, la viande (Louga, région à vocation pastorale) et le poisson (régions bénéficiant d'une façade maritime).

En 2001/2002 le nombre de régions se situant au-dessus de la moyenne nationale ont augmenté dans les huit produits qui apparaissent dans la base de consommation alimentaire des ménages sénégalais, cela traduit l'effort fait dans l'amélioration des circuits de distribution.

Tableau n° 08 : Evolution de la structure dépenses alimentaires selon le quintile de dépenses par tête (%)

	Quintile 1			Quintile 2			Quintile 3			Quintile 4			Quintile 5			En	
	94/95	01/02	Evolut°	94/95	01/02	Evolut°	94/95	01/02	Evolut°	94/95	01/02	Evolut°	94/95	01/02	Evolut°	94/95	0
Maïs	1,7	0,5	-1,3	2,0	0,5	-1,4	1,2	0,5	-0,6	1,1	0,4	-0,7	1,0	0,3	-0,7	1,2	
Riz	20,4	19,6	-0,9	19,2	16,2	-2,9	17,7	15,1	-2,5	17,7	13,4	-4,3	13,6	14,9	1,3	16,6	
Mil	9,2	4,1	-5,1	7,8	3,2	-4,6	6,3	3,1	-3,2	5,2	3,0	-2,3	8,4	2,1	-6,3	7,3	
Sorgho	1,3	0,5	-0,8	1,2	0,6	-0,6	1,3	0,3	-1,0	1,1	0,3	-0,8	0,8	0,3	-0,5	1,0	
Blé et produits dérivés	7,0	7,9	0,9	6,9	8,5	1,6	7,0	8,5	1,6	6,7	8,0	1,3	5,5	6,1	0,6	6,3	
Autres céréales	0,1	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Produits à base de céréales	1,5	1,8	0,3	1,3	1,8	0,5	1,3	1,8	0,5	1,2	2,0	0,8	1,3	2,2	0,8	1,3	
Manioc	0,8	0,8	0,0	0,7	0,8	0,1	0,8	0,8	0,0	0,8	0,8	0,1	0,6	0,7	0,1	0,7	
Igname	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres tubercules	0,5	0,9	0,4	0,7	1,1	0,4	0,8	1,3	0,5	0,9	1,4	0,5	1,1	1,7	0,6	0,9	
Huiles végétales	10,3	10,2	-0,1	10,6	10,3	-0,3	10,8	10,0	-0,9	10,6	9,8	-0,8	8,3	7,9	-0,4	9,8	
Légumes	7,3	8,2	0,8	7,3	8,6	1,3	7,6	9,1	1,5	7,9	9,3	1,4	7,3	8,8	1,4	7,5	
Fruits	0,9	0,7	-0,1	0,8	0,7	0,0	0,7	0,9	0,2	0,6	0,8	0,2	1,8	1,8	0,0	1,1	
Sucre	7,4	7,1	-0,3	7,6	7,0	-0,5	7,8	7,1	-0,7	7,8	6,7	-1,1	6,3	5,7	-0,6	7,2	
Viande	4,4	7,6	3,2	5,7	10,2	4,5	6,7	10,7	4,0	7,9	13,6	5,7	11,9	17,1	5,2	8,6	
Produits laitiers	2,8	2,8	0,0	3,2	3,2	0,0	3,4	3,7	0,3	3,7	3,9	0,3	5,5	4,9	-0,6	4,2	
Poisson	8,7	10,1	1,4	8,1	9,8	1,6	8,4	9,7	1,3	8,3	9,7	1,4	7,1	9,0	2,0	7,9	
Autres produits animaux	0,9	1,2	0,3	1,1	1,4	0,3	1,3	1,6	0,3	1,6	1,8	0,2	1,4	1,9	0,5	1,3	
Autres produits alimentaires	14,9	16,1	1,2	15,9	15,9	0,0	16,9	15,7	-1,3	16,9	15,1	-1,8	18,0	14,6	-3,4	17,0	
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	1

Tableau n° 09 : Evolution de la structure dépenses alimentaires selon la région administrative – 1994/1995 (%)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tambacounda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Ensemble
Maïs	0,1	0,3	0,1	0,1	7,4	2,5	0,2	0,5	1,4	5,9	1,2
Riz	14,5	27,3	17,5	18,0	17,5	15,6	18,1	16,4	10,3	21,1	16,6
Mil	1,0	3,2	7,3	3,0	4,2	10,2	8,6	8,4	33,2	13,1	7,3
Sorgho	0,0	0,2	0,2	2,5	7,5	0,7	0,2	0,1	0,2	3,3	1,0
Blé et produits dérivés	11,2	4,5	6,0	7,4	2,3	3,3	5,7	4,0	2,3	2,0	6,3
Autres céréales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Produits à base de céréales	1,6	1,3	1,5	0,7	0,7	1,8	1,6	1,2	0,8	0,2	1,3
Manioc	0,8	0,7	1,0	0,3	0,2	0,5	1,0	0,8	0,3	0,2	0,7
Igname	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres tubercules	1,4	0,7	0,7	1,1	0,3	0,6	0,8	0,9	0,5	0,2	0,9
Huiles végétales	10,0	11,1	11,6	12,2	7,2	8,2	10,7	10,7	6,0	6,9	9,8
Légumes	10,1	6,9	8,5	5,9	4,3	7,7	7,3	6,2	4,2	5,5	7,5
Fruits	1,5	2,3	0,7	0,3	0,1	1,0	1,2	0,5	0,3	3,9	1,1
Sucre	6,3	7,4	8,1	9,9	9,9	5,7	7,3	8,2	4,3	6,3	7,2
Viande	11,3	6,5	9,7	5,8	11,1	6,3	5,9	11,9	4,8	7,0	8,6
Produits laitiers	4,6	2,4	2,8	5,9	2,0	4,7	3,0	7,3	2,9	2,3	4,2
Poisson	10,8	10,7	6,4	9,4	4,5	6,5	7,2	5,2	4,9	5,8	7,9
Autres produits animaux	2,3	1,4	0,9	0,6	0,2	0,4	2,6	0,4	0,6	0,4	1,3
Autres produits alimentaires	12,4	13,0	17,0	16,9	20,0	24,5	18,5	17,4	22,6	15,5	17,0
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 10 : La structure dépenses alimentaires selon la région administrative – 2001/2002 (%)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	St Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Ensemble
Maïs	0,1	0,2	0,1	0,5	2,4	1,1	0,2	0,2	0,5	1,1	0,4
Riz	8,9	26,1	15,7	16,3	16,5	16,2	23,1	15,4	17,8	25,2	15,2
Mil	0,6	1,9	2,8	2,2	4,4	8,4	2,8	4,8	8,7	2,3	2,8
Sorgho	0,0	0,0	0,1	0,7	1,3	0,1	0,1	0,2	0,0	3,2	0,4
Blé et produits dérivés	9,5	4,1	9,2	7,4	4,6	4,5	7,6	6,0	4,1	1,9	7,4
Autres céréales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits à base de céréales	2,1	0,9	1,6	2,2	1,9	1,6	2,0	2,5	2,2	1,0	2,0
Manioc	0,7	0,3	1,6	0,5	0,3	0,7	0,9	0,9	0,6	0,2	0,8
Igname	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres tubercules	2,0	0,6	1,1	1,6	1,2	1,0	1,1	1,1	0,8	0,5	1,4
Huiles végétales	7,5	10,9	12,2	10,1	6,5	8,6	9,6	11,8	10,7	10,7	9,2
Légumes	10,1	7,2	10,2	7,8	7,8	7,6	9,0	7,6	8,3	5,5	8,9
Fruits	1,8	1,6	0,6	0,5	1,1	1,0	0,7	0,9	0,9	1,6	1,2
Sucre	4,8	5,6	7,1	8,5	7,7	6,4	6,0	11,1	6,8	6,1	6,5
Viande	18,6	11,9	10,4	9,7	12,8	11,6	10,3	9,4	9,4	13,3	13,5
Produits laitiers	5,8	2,4	1,6	5,9	2,6	2,4	3,2	2,4	2,3	2,1	4,1
Poisson	10,8	12,4	9,0	10,1	7,4	9,7	8,2	6,8	8,6	7,5	9,5
Autres produits animaux	3,2	0,9	0,8	0,8	0,5	0,8	1,3	0,6	0,9	0,2	1,7
Autres produits alimentaires	13,2	13,0	16,0	15,2	20,7	18,3	13,8	18,1	17,3	17,6	15,2
Dépenses alimentaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 11 : Evolution de la structure dépenses alimentaires selon la région administrative - Différence 2001/2002 et 1994/1995(%)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	St Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Ensemble
Mais	0,0	-0,1	0,0	0,4	-5,0	-1,4	0,0	-0,2	-1,0	-4,8	-0,9
Riz	-5,5	-1,1	-1,9	-1,7	-1,0	0,6	4,9	-1,0	7,5	4,1	-1,4
Mil	-0,3	-1,3	-4,4	-0,8	0,2	-1,8	-5,8	-3,6	-24,5	-10,8	-4,6
Sorgho	0,0	-0,1	-0,1	-1,8	-6,2	-0,6	-0,1	0,0	-0,2	-0,1	-0,7
Blé et produits dérivés	-1,6	-0,4	3,2	0,0	2,3	1,3	1,9	2,0	1,8	-0,1	1,1
Autres céréales	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0
Produits à base de céréales	0,5	-0,4	0,1	1,5	1,2	-0,2	0,4	1,3	1,4	0,7	0,7
Manioc	-0,1	-0,4	0,6	0,2	0,1	0,1	-0,1	0,1	0,3	0,0	0,1
Igname	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres tubercules	0,6	-0,1	0,4	0,5	0,9	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,5
Huiles végétales	-2,5	-0,2	0,6	-2,1	-0,7	0,4	-1,0	1,0	4,7	3,8	-0,6
Légumes	0,0	0,3	1,7	2,0	3,5	0,0	1,6	1,5	4,0	0,0	1,4
Fruits	0,3	-0,8	-0,1	0,2	1,0	0,0	-0,5	0,4	0,5	-2,3	0,1
Sucre	-1,5	-1,9	-1,0	-1,4	-2,1	0,7	-1,3	2,9	2,5	-0,3	-0,7
Viande	7,3	5,4	0,6	3,9	1,7	5,3	4,3	-2,5	4,6	6,3	4,9
Produits laitiers	1,2	0,0	-1,3	0,1	0,6	-2,3	0,2	-4,8	-0,6	-0,2	-0,1
Poisson	0,0	1,6	2,6	0,7	2,9	3,2	1,0	1,7	3,7	1,7	1,6
Autres produits animaux	0,9	-0,6	-0,1	0,2	0,3	0,4	-1,3	0,3	0,3	-0,2	0,4
Autres produits alimentaires	0,8	0,0	-1,0	-1,7	0,6	-6,2	-4,6	0,7	-5,3	2,1	-1,8
Dépenses alimentaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Synthèse : Les produits achetés constituent pour l'essentiel le ravitaillement du ménage en produits alimentaires, 87 francs sur 100 passent par cette voie. La valeur des produits autoconsommés varie entre 9 et 13 francs sur les 100. Ce montant est variable du fait que le niveau de production agricole dépend de celui des précipitations qui est assez variable d'une année à une autre. Les achats de produits prédominent quel que soit le milieu de résidence, mais les citadins achètent relativement plus de produits alimentaires que les ruraux qui détiennent les parts de produits autoconsommés plus importantes.

Le montant d'argent affecté aux achats de produits alimentaires croît avec le niveau de vie, il est de 80 à 90 francs sur 100. Les autres modes d'acquisition évoluent en sens inverse par rapport au niveau de vie. Les montants consacrés baissent avec le niveau de vie du ménage.

La baisse du niveau des achats n'entraîne pas systématiquement une hausse de l'autoconsommation surtout pour les ménages ayant des bas revenus où il n'y a pas substitution des deux modes d'acquisition.

La consommation alimentaire des sénégalais est caractérisée par la forte présence du riz (plus de 15% des dépenses). Il est suivi des huiles végétales, de la viande, du poisson des légumes et du sucre. Dans l'ensemble les céréales et les produits dérivés totalisent près de 34% des dépenses. Il convient de noter le poids non négligeable du mil en milieu rural. La structure de consommation est assez stable sur la période.

Les parts du riz, du mil et du poisson diminuent quand le niveau de vie augmente, d'autres comme la viande, les produits laitiers ont un comportement contraire aux précédents.

Au niveau des régions il faut noter une certaine spécialisation dans la production et le degré d'urbanisation qui favorise une meilleure accessibilité des produits pour les populations, particulièrement en 1994/1995. En effet, le mil prend la place du riz à Fatick, le blé et les produits dérivés ont des niveaux de consommation dans les régions plus urbanisées.

IV. LES PROPENSIONS MARGINALES A CONSOMMER DES PRODUITS ALIMENTAIRES

La propension marginale à consommer d'un produit est la dimension à laquelle la valeur d'un produit augmente après l'augmentation du revenu du ménage qui consomme. L'estimation des propensions marginales de chaque produit ou groupes de produits est faite à partir du modèle semi-log inverse :

La première spécification a trait à la dépense de consommation par tête qui est utilisé pour classer les ménages par catégorie de niveau de vie.

$$\frac{c_{ij}}{y_j} = a_i + b_{1i} * \ln(y_j) + \frac{b_{2i}}{y_j} + u_{ij}$$

où c_{ij} dépense par capita du produit i du ménage j ;

y_j dépenses totales par tête du ménage ;

a_i , b_{1i} et b_{2i} sont paramètres à estimer pour le produit i ;

u_{ij} le terme d'erreur

Cette équation a été proposée par Leser, elle n'est pas dans une forme logarithmique pour laquelle la consommation nulle d'un produit n'est pas rejetée.

Elle a subi une transformation qui la fait passer de la consommation par tête à la consommation totale du produit du ménage j. Dans un premier, les éléments de la 1^{ère} partie de l'équation ont été multipliés chacun par la taille du ménage N_j, c'est-à-dire N_j*c_{ij}/N_j*y_j, et cela revient à multiplier par 1 qui ne change rien. Ensuite, les 2 parties de l'équation sont multipliées chacune par Y_j la dépense totale du ménage pour avoir l'équation finale :

$$C_{ij} = a_i Y_j + b_{1i} * Y_j / \ln(y_j) + b_{2i} * N_j + u_{ij}$$

où C_{ij} dépense total sur le produit i

La propension marginale à consommer du produit est donnée par l'égalité suivante :

$$\frac{\partial C}{\partial Y} = a_i + b_{1i} + b_{1i} * \ln(y)$$

2. La part marginale des produits par milieu de résidence

La propension marginale à consommer est le taux par lequel évolue la consommation si le revenu augmente. Dans ce modèle d'approche, les résultats sont instables si les dépenses totales sont utilisées comme indicateur de niveau de vie. Cette instabilité est visible avec les postes qui rassemblent plusieurs produits (autres dépenses de consommation et autres dépenses).

Les postes "mil-sorgho" et "autres céréales" affichent pour l'ensemble des propensions marginales à consommer négatives, traduisant que la hausse des ressources du ménage se traduit par une baisse des dépenses consacrées à ces produits.

Cette situation demeure valable pour le "mil" aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural pour l'année 1994/1995. La propension marginale du poste "autres céréales" n'est négative qu'en milieu urbain. Il faut noter les résultats un peu ambigus de l'année 2001/2002 pendant laquelle les propensions marginales des céréales (riz, mil-sorgho et autres céréales) sont globalement négatives alors qu'elles demeurent positives pour les milieux urbain et rural.

Dans les ménages sénégalais, en général, si la situation du ménage s'améliore, celui-ci a tendance à changer de régime alimentaire qui est dominé par le riz (entre 0,09 et 0,10 en milieu rural).

S'il est mis à part le cas de ces céréales tous les postes de dépenses connaissent des propensions marginales positives.

Le niveau des résultats sur les propensions marginales à consommer amène à faire la distinction de deux (3) classes de produits/groupes de produits :

Le premier est constitué des produits avec des propensions de plus de 0,05 : viande (0,050 en 1994/1995 et 0,098 en 2001/2002) et autres produits alimentaires (0,057 en 1994/1995 et 0,070 en 2001/2002).

Dans le milieu urbain, il n'y a que la viande en 2001/2002 avec 0,106. Quatre (4) produits sont dans cette situation dans le milieu rural, il s'agit du riz (0,068 1994/1995 et 0,103 en

2001/2002), des huiles végétales (0,061 en 2001/2002) des légumes (0,0557 en 2001/2002) de la viande (0,109 et 0,124).

Le second groupe rassemble les produits qui semblent insensibles ou qui évoluent faiblement par rapport à la hausse des ressources du ménage. Au niveau national, il y a les produits à base de céréales (0,005 en 1994/1995), les tubercules (0,007 en 1994/1995), les fruits (0,005 en 1994/1995 et 0,004 en 2001/2002). Chez les citadins, il y a le mil, les autres céréales, les produits à base de céréales, les tubercules et les fruits. On observe quatre (4) produits chez les ruraux avec, il s'agit des autres céréales des tubercules, des fruits et des produits à base de céréales.

Tous les autres produits/groupes de produits qui constituent la majorité sont logés dans le groupe ayant des propensions comprises entre 0,01 et 0,05.

Si l'on considère globalement la consommation alimentaire, son niveau d'augmentation est compris entre 0,235 et 0,430 pour le milieu urbain et entre 0,517 et 0,651 pour le milieu rural. L'intervalle pour l'ensemble du pays est 0,293 et 0,379.

Tableau n° 12 : les parts marginales des produits alimentaires selon le milieu de résidence

Produits/groupes de produits	1994/1995			2001/2002		
	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Riz	0,0158	0,0684	0,0415	0,0324	0,1030	-0,0203
Mil-sorgho	-0,0002	-0,0563	-0,0440	0,0020	0,0273	-0,0020
Blé et prod. dérivés	0,0240	0,0239	0,0355	0,0298	0,0350	0,0402
Autres céréales	-0,0005	0,0254	-0,0009	0,0015	0,0076	-0,0012
Produits à base de céréales	0,0012	0,0053	0,0051	0,0109	0,0138	0,0115
Tubercules	0,0059	0,0074	0,0074	0,0116	0,0111	0,0114
Huiles végétales	0,0170	0,0447	0,0311	0,0207	0,0612	0,0295
Légumes	0,0296	0,0488	0,0328	0,0466	0,0567	0,0467
Fruits	0,0048	0,0141	0,0053	0,0081	0,0091	0,0039
Sucre	0,0104	0,0338	0,0178	0,0140	0,0467	0,0194
Viande	0,0475	0,1091	0,0545	0,1064	0,1238	0,0977
Produits laitiers	0,0168	0,0386	0,0189	0,0286	0,0285	0,0275
Poisson	0,0278	0,0177	0,0313	0,0479	0,0409	0,0449
Autres prod. alimentaires	0,0351	0,1364	0,0567	0,0701	0,0860	0,0696
Dépenses alimentaires	0,2352	0,5175	0,2928	0,4305	0,6509	0,3788
Autres dép. de consommation	0,5655	0,4129	0,5519	0,5046	0,3263	0,5647
Autres dépenses	0,2028	0,0941	0,1619	0,0535	0,0569	0,0439

3. Les parts marginales des produits selon le niveau de vie du ménage

L'analyse avec le niveau de vie montre que le sucre est le seul produit qui a un comportement constant pour les deux périodes d'enquête. Ses propensions marginales diminuent avec le niveau de vie. Et il n'y a pas une différence importante entre les coefficients.

Il y a ensuite les produits qui ont cette constante dans l'évolution par rapport au niveau de vie pour une seule période. Les huiles végétales et les légumes ont des propensions marginales qui croissent comme celles du sucre en 1994/1995. Celles des "autres céréales" évolue positivement par rapport au niveau de vie. En 2001/2002, il n'y a qu'un seul produit dont les coefficients décroissent quand le niveau de vie augmente, il s'agit des "produits à base de céréales".

Le mil-sorgho et les "autres céréales" ont des propensions marginales négatives, à l'exception du 5^{ème} quintile pour le premier produit en 1995/1996 et 2001/2002 pour le second.

Le mil-sorgho, le blé et produits dérivés et les fruits gardent le même type d'évolution dans les deux périodes même si celle-ci n'est constante selon le niveau de vie. Le reste des produits ont des évolutions qui ne sont pas identiques entre 1994/1995 et 2001/2002 (Poisson, viande, riz et tubercules).

En considérant les dépenses alimentaires totales, la propension marginale décroît avec le niveau de vie. Ce résultat va dans le sens de la Loi d'Engel qui annonce que plus le ménage est riche, il consacre moins de ressource à l'alimentation. La propension traduit le rythme à laquelle ces ressources sont affectées à l'alimentation du ménage.

Synthèse : Quand le revenu des ménages augmente, la consommation des produits peuvent connaître une évolution dans un sens ou dans un autre. Le niveau de consommation des céréales (mil, riz en 2001/2002 et des "autres céréales") baisse quand les ressources du ménage augmentent. Tous les autres produits évoluent dans le sens positif à des degrés divers : riz, viande et huiles végétales (plus de 0,05) ; fruits, légumes, tubercules et produits à base de céréales (moins de 0,01).

Tableau n° 13 : les parts marginales des produits alimentaires selon le quintile de dépenses par tête (niveau de vie)

	1994/1995					2001/2002				
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
Riz	0,1012	0,0766	0,0779	0,0153	0,0012	0,0457	0,0120	0,0035	-0,0010	0,0754
Mil-sorgho	-0,0474	-0,0629	-0,0235	-0,0366	0,0027	-0,0271	-0,0286	-0,0242	-0,0248	-0,0055
Blé et prod, dérivés	0,0691	0,0762	0,0586	0,0477	0,0214	0,0757	0,0780	0,0604	0,0490	0,0145
Autres céréales	-0,0122	-0,0434	-0,0376	-0,0453	-0,0083	-0,0100	-0,0096	-0,0087	-0,0052	0,0001
Produits à base de céréales	0,0197	0,0188	0,0071	0,0052	0,0043	0,0160	0,0086	0,0120	0,0185	0,0045
Tubercules	0,0105	0,0102	0,0082	0,0097	0,0048	0,0143	0,0115	0,0130	0,0120	0,0070
Huiles végétales	0,0604	0,0627	0,0435	0,0184	0,0073	0,0565	0,0273	0,0275	0,0158	0,0045
Légumes	0,0399	0,0315	-0,0232	0,0300	0,0126	0,0597	0,0467	0,0445	0,0441	0,0223
Fruits	-0,0006	-0,0031	0,0014	0,0040	0,0056	0,0007	-0,0038	-0,0003	0,0032	0,0046
Sucre	0,0383	0,0280	0,0111	0,0079	0,0018	0,0286	0,0141	0,0093	0,0077	0,0031
Viande	0,0193	0,0134	0,0243	0,0283	0,0429	0,0660	0,0831	0,0773	0,0956	0,0776
Produits laitiers	0,0143	0,0083	0,0096	0,0045	0,0059	0,0245	0,0298	0,0362	0,0363	0,0148
Poisson	0,0485	0,0485	0,0409	0,0428	0,0233	0,0552	0,0440	0,0509	0,0528	0,0273
Autres prod, alimentaires	0,0492	0,0283	0,0443	0,0347	0,0265	0,0745	0,0749	0,0738	0,0695	0,0320
Dépenses alimentaires	0,4100	0,2930	0,2425	0,1666	0,1517	0,4802	0,3879	0,3752	0,3735	0,2823
Autres dép. de consommation	0,5319	0,6115	0,5929	0,6209	0,6466	0,4756	0,5848	0,5619	0,5805	0,6541
Autres dépenses	0,0657	0,1037	0,1479	0,1837	0,2136	0,0260	0,0121	0,0398	0,0326	0,0315

V. L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LES INEGALITES D'ACCES A L'ALIMENTATION

1. L'inégalité d'accès à l'alimentation

L'accès à l'alimentation est mesuré à l'aide de l'indice de GINI qui est indicateur donnant la concentration de la distribution d'une grandeur au sein de la population. Si sa valeur est proche de zéro (0) la distribution est égalitaire, si elle est proche de un (1) la distribution devient fortement inégalitaire.

Les résultats obtenus pour les années 1994/1995 et 2001/2002 sont assez proches, il n'y a pas une forte variation. La concentration n'est pas très élevée, les deux résultats sont inférieurs à 0,350. Egalement, l'écart des indices entre les milieux urbain et rural se situe dans les mêmes proportions. Cependant le milieu rural présente un résultat légèrement supérieur la première période, la situation s'inverse dans la deuxième période.

Tableau n° 13 : les indices de GINI des dépenses de consommation alimentaire selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Indice de Gini	
	1994/1995	2001/2002
Urbain	0,256	0,337
Rural	0,311	0,284
Ensemble	0,285	0,315

Au niveau sous-national les résultats sont tous en dessous du seuil 0,350, ce qui traduit que l'inégalité d'accès à l'alimentation n'est pas très prononcée. Quatre régions ont connu des évolutions relativement importantes avec une différence atteignant entre 0,1 et 0,2 en valeur absolue : Dakar, St Louis et Tamba (en hausse) et Fatick (en baisse). Les changements notés dans les autres régions ne sont pas significatifs.

Les résultats indiquent que la différence dans l'accès à l'alimentation n'est pas énorme au Sénégal. Il n'y a pas une concentration très forte des sommes dépensées pour se nourrir. Les Wolofs disent qu'"un ventre est un ventre, il ne peut prendre que la quantité nécessaire". Deux questions paraissent fondamentales pour l'alimentation, il s'agit des accès physique et financière. La première semble être résolue au Sénégal avec la disponibilité et des circuits de distribution bien organisés (marchés, marchés hebdomadaires, boutiques, etc.) sur l'ensemble du territoire national. La différence entre les pauvres et les nantis réside au niveau de l'accès financier qui intègre l'élément qualité de l'alimentation. Ils peuvent ne pas emprunter les mêmes circuits, mais il a été constaté que les pauvres paient plus cher pour se nourrir du fait des prix pratiqués dans les circuits qu'ils fréquentent et cela peut expliquer le niveau relativement bas des résultats obtenus.

Tableau n° 13 : les indices de GINI des dépenses de consommation alimentaire selon la région administrative

Régions	Indice de Gini	
	1994/1995	2001/2002

Dakar	0,248	0,321
Ziguinchor	0,305	0,330
Diourbel	0,285	0,261
St Louis	0,223	0,331
Tamba	0,243	0,303
Kaolack	0,270	0,279
Thiès	0,282	0,319
Louga	0,255	0,300
Fatick	0,478	0,262
Kolda	0,307	0,288
Ensemble	0,285	0,315

2. L'Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est mesurée à l'aide de l'incidence de l'insécurité alimentaire. Dans cette mesure il est utilisé deux grandes approches :

- Le seuil de dépenses alimentaires permettant de satisfaire les besoins calorifiques minimaux (alimentaire monétaire) et directement avec le seuil calorifique (2400 kcal au Sénégal) minimal requis (alimentaire réelle directe).

Le seuil alimentaire monétaire est calculé par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) dans le cadre de l'élaboration des profils de pauvreté des années 1994/1995 et 2001/2002.

Dans l'approche directe, les consommations caloriques des ménages ont été déterminées à partir d'un panier constitué de quarante (40) produits alimentaires (cf. annexe). Ce panier fait environ 85% de la consommation des ménages. Un ajustement proportionnel est effectué pour obtenir le nombre total de calories consommées par chaque ménage en utilisant le pourcentage du complément en valeur du panier par rapport à la consommation totale.

- La démarche paramétrique qui donne l'incidence en supposant que la distribution de la consommation calorifique suit une loi log-normale avec des cas n°1 où la moyenne vient de l'enquête ménages et cas n°2 où la moyenne est issu du bilan alimentaire (alimentaire réelle paramétrique)

Ces approches donnent la population qui n'atteint pas la limite arrêté pour avoir une alimentation qui répond à la norme adéquate en termes de calories.

a). L'Insécurité alimentaire monétaire

Les incidences sont élevées. Au niveau national, le résultat est passé de plus de sept (7) sénégalais sur 10 à un peu plus de 5 sénégalais sur dix (10) entre 1994/1995 et 2001/2002, soit un diminution de deux personnes sortant du coup de l'insécurité alimentaire monétaire. Le milieu rural a un résultat qui est constamment situé au-dessus de celui du milieu urbain. Il a donc plus de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire. En 1994/1995 ces personnes représentent près de 84%, ce taux perd un peu plus de 14 points pour s'établir à environ 69% (près de 7 personnes sur 10). Le milieu urbain avec des taux moins élevés (65% en 1994/1995

et 40% en 2001/2002) connaît une baisse plus importante de 25 points de pourcentage (un peu plus de 2 personnes sur 10).

b). L'Insécurité alimentaire réelle

- **L'Approche directe**

Globalement l'approche directe donne des incidences plus faibles que celles obtenues avec l'approche qui précède (76,5 contre 71,7% en 1994/1994 et 57,3 contre 50,9% en 2001/2002). Il y a donc une différence de près de 5 points, mais la tendance est la même (-20,8 points).

Par contre en milieu urbain les résultats des deux approches sont très proches, la différence entre les résultats est de 0,3 et 2,4 points respectivement. La baisse entre les deux années est plus profonde que celle constatée au niveau d'ensemble de 2,3 points.

L'écart des incidences données par les deux approches en milieu rural est plus large, il est de 8,1 points en 1994/1995 et 12,6 points en 2001/2002. L'évolution dans la période est également négative, elle atteint -18,8 points.

Les résultats différents des deux approches traduisent le fait qu'un ménage peut avoir le nombre de calories nécessaires pour ses activités sans pour autant disposer d'une dépense alimentaire par tête au-dessus du seuil alimentaire. Le nombre de personnes concernées est plus important en milieu rural. Ce phénomène peut s'expliquer par la différence de niveau des prix ou par la qualité de diète en termes de calories. Le premier élément semble plus plausible si l'on sait que les ménages les moins aisés, qui vivent en majorité en milieu rural, paient plus cher leur consommation du fait des marchés fréquentés, des quantités payées et du mode de ravitaillement.

- **L'approche paramétrique**

Quand la moyenne est calculée à partir des données des enquêtes, les résultats sont assez stables. Il n'y a pas de changement remarquable entre les deux années considérées. L'évolution est de -0,6 point (3,3 points en milieu urbain et -1,7 points en milieu rural).

Les incidences rurales sont toujours supérieures à celles du milieu urbain, mais il faut relever que les écarts sont moins grands que les deux précédentes méthodes de calcul (69,9% contre 64,2% en 1994/1995 et 68,2% contre 67,5% en 2001/2002). Dans l'approche alimentaire directe, les incidences de la deuxième période sont plus grandes que celles obtenues avec l'approche paramétrique. La situation inverse se présente avec les résultats de la première période.

Il y a ensuite le cas où la moyenne est issue des bilans céréaliers de 2001 et 2002 (moyenne des 2 années : 2230 kcal). Il y a un ajustement qui est fait pour disposer de moyennes des milieux urbain et rural. Il a été appliqué les proportions des moyennes issues de l'enquête de 2001/2002 pour faire la distinction entre les moyennes par milieu à partir des 2230 kcal.

Tableau n° 14 : les incidences de l'insécurité alimentaires selon le milieu de résidence (3 méthodes de calcul)

	Insécurité alimentaire									
	alimentaire monétaire			alimentaire réelle directe			alimentaire réelle (paramétrique)			
	1994/1995	2001/2002	Evolution	1994/1995	2001/2002	Evolution	1994/1995 (1)	2001/2002 (1)	Evolution	2001/2002 (2)
Urbain	65,4	40,2	-25,2	65,7	42,6	-23,1	64,2	67,5	3,3	80,0
Rural	83,7	69,4	-14,3	75,6	56,8	-18,8	69,9	68,2	-1,7	79,9
Ensemble	76,5	57,3	-19,2	71,7	50,9	-20,8	67,6	67,0	-0,6	79,4

Les résultats sont pratiquement les mêmes aussi bien pour les deux milieux que pour l'ensemble du pays.

- Le niveau de vie

Les risques d'insécurité alimentaire monétaire et directe sont abordés sans l'angle du niveau de vie des ménages. Ces risques décroissent avec le niveau de vie. Plus le niveau de vie n'est élevé, les risques deviennent moindres. La césure est très nette à partir du troisième quintile où l'incidence passe de plus de 90% à près de 70%, soit une chute de plus de 20 points en 1994/1995. En 2001/2002 le décalage se manifeste à partir du 2^{ème} quintile avec à peu près le même nombre de points. Il faut remarquer que dans le 1^{er} quintile presque toute la population est touchée par l'insécurité alimentaire monétaire. La baisse entre les deux années est comprise entre 12 et 37 points à partir du 2^{ème} quintile, le premier quintile cède environ 3 points.

L'insécurité alimentaire directe évolue de façon presque identique à l'insécurité alimentaire monétaire en ce qui concerne le niveau de vie, les incidences sont cependant légèrement inférieures à l'exception du 5^{ème} quintile. C'est la confirmation du fait qu'un ménage peut avoir atteint le minimum nécessaire en disposant pas d'une dépense alimentaire par tête au-dessus du seuil alimentaire sans pour autant atteindre le minimum nécessaire. Quelques ménages plus aisés (5^{ème} quintile) vivent la situation contraire (environ 3 points).

Elle présente une évolution négative plus importante pour tous les trois premiers quintiles.

Tableau n° 15 : les incidences de l'insécurité alimentaires selon le niveau de vie (2 méthodes de calcul)

Quintiles de dépenses par tête	Insécurité alimentaire monétaire			Insécurité alimentaire directe		
	1994/1995	2001/2002	Evolution	1994/1995	2001/2002	Evolution
Quintile 1	100,0	97,3	-2,7	98,8	92,8	-6,0
Quintile 2	97,6	85,1	-12,5	91,9	74,0	-17,9
Quintile 3	88,1	62,7	-25,4	78,3	48,8	-29,5
Quintile 4	70,0	32,7	-37,3	58,7	25,9	-32,8
Quintile 5	27,0	8,7	-18,3	30,9	12,9	-18,0
Ensemble	76,5	57,3	-19,2	71,7	50,9	-20,8

- Les régions administratives

L'insécurité alimentaire monétaire divise les régions administratives en trois groupes dont le premier regroupe celles où se trouvent les plus grandes villes du pays (Dakar, Louga, St Louis et Thiès) et caractérisées par les incidences les plus faibles. Le second groupe est celui des incidences les plus fortes (plus de 80%) avec les régions se situant au centre et au sud du pays (Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda et Ziguinchor). Il y a un troisième groupe qui est un singleton avec la région de Tamba qui est la région orientale. Il y a une bonne évolution dans l'insécurité alimentaire au niveau sous-national. Ces régions aux faibles incidences ont connu les plus grandes améliorations dans l'insécurité alimentaire monétaire, les incidences ont diminué de plus de 23 points entre 1994/1995 et 2001/2002.

L'insécurité alimentaire directe a stagné à Tamba et s'est aggravé à Ziguinchor (+7,6 points). Toutes les autres régions ont connu des améliorations. Il y a celles ayant des gains de points supérieurs à la moyenne nationale : Dakar, Thiès Louga et Fatick et celles qui se situent 5 à 10 points en-dessous : Diourbel, St Louis, et Kaolack.

Dakar, St Louis et Thiès ont des incidences de l'insécurité alimentaire directe constamment supérieures à celles de l'insécurité alimentaire monétaire. Toutes les autres régions, hormis Ziguinchor (changement d'une année à l'autre), vivent dans la situation inverse. Une partie de la population de ces trois régions a des dépenses par tête qui dépassent le seuil alimentaire monétaire sans pour autant atteindre le seuil de 2400 kcal.

Tableau n° 16 : les incidences de l'insécurité alimentaires selon la région administrative (2 méthodes de calcul)

Régions	Insécurité alimentaire monétaire			Insécurité alimentaire directe		
	94/95	01/02	Evolution	94/95	01/02	Evolution
Dakar	62,0	34,1	-27,9	66,6	36,8	-29,8
Ziguinchor	86,6	81,3	-5,3	77,2	84,9	7,6
Diourbel	82,4	67,9	-14,5	78,2	58,0	-20,2
St Louis	74,3	50,6	-23,6	76,1	57,0	-19,1
Tamba	66,4	65,8	-0,6	55,0	55,0	0,0
Kaolack	86,9	81,2	-5,8	79,0	61,5	-17,5
Thiès	79,2	52,8	-26,4	66,1	42,5	-23,6
Louga	73,2	47,4	-25,8	73,8	47,9	-25,9
Fatick	89,0	71,8	-17,1	86,5	47,5	-39,0
Kolda	85,6	75,1	-10,5	63,0	58,3	-4,7
Ensemble	76,5	57,3	-19,2	71,7	50,9	-20,8

Synthèse : La mesure de l'insécurité alimentaire est faite sous trois angles. Il y a l'approche dite monétaire qui compare la dépense alimentaire par équivalent-adulte au seuil de pauvreté alimentaire, l'approche directe qui vérifie si le ménage atteint en moyenne la norme requise de 2400 kcal pour le Sénégal et, enfin, l'approche paramétrique qui suppose que la distribution des la consommation calorique suit une loi log-normale.

Les résultats des deux premières approches donnent une diminution de l'insécurité alimentaire sur la période considérée. Ce changement est plus profond en milieu urbain. L'insécurité monétaire donne des incidences qui sont un peu au-dessus de celles de l'approche directe. L'insécurité est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain et l'écart est moins grand avec l'approche paramétrique.

La différence des résultats entre l'approche monétaire et l'approche directe indique que le ménage peut avoir le minimum de calories requises sans atteindre le seuil de pauvreté alimentaire ou vice versa (5^{ème} quintile).

Le risque d'insécurité alimentaire baisse quand le niveau de vie progresse. Il est moins grand pour les régions comme Dakar, avec la capitale du pays, St Louis et Thiès.

VI. LA DIVERSITE DE LA DIETE

1. La diversité des dépenses alimentaires

La diversité de la diète est mesurée grâce à l'indice de GINI calculé sur la structure de consommation alimentaire en valeur. Chaque poste de cette structure a le même poids et dispose de la valeur qui est lui affecté dans le budget consacré à l'alimentation. Le résultat traduit qu'il y a plus ou moins une concentration sur un poste ou un autre.

Ces calculs sont effectués à partir des données issues des enquêtes et des résultats des bilans alimentaires. Les résultats qui sont donnés par les bilans alimentaires font près du double de ceux émanant des données d'enquête, faisant donc état d'une concentration plus forte ou d'une diversité plus faible.

Il n'y a pas une différence fondamentale entre le milieu rural et le milieu urbain, les chiffres sont sensiblement proches. Le milieu urbain connaît une augmentation de 0,3 et au même moment les ruraux perdent 0,4. Les résultats sont pratiquement les mêmes 0,39 et 0,38 en 2001/2002.

Les résultats des bilans alimentaires sont supérieurs à 0,62. Les années 2001 et 2002 sont autour de 0,71, tandis qu'entre 2006 et 2010 le niveau passe de 0,73 à 0,61, soit une légère baisse de 0,14.

Tableau n° 17 : la diversité de la diète selon le milieu de résidence (2 méthodes de calcul : enquête et bilan alimentaire)

	Enquêtes Indice de Gini		Bilans alimentaires Indice de Gini			
	1994/1995	2001/2002	2001	2002	2006	2010
Urbain	0,357	0,390				
Rural	0,422	0,383				
Ensemble	0,366	0,383	0,712	0,708	0,726	0,619

Les indices de Gini obtenus au niveau sous-national s'inscrivent dans les intervalles (0,36 – 0,47) en 1994/1995 et (0,34 - 0,41) en 2001/2002. Cela dénote d'une absence de différence poussée dans la diversité de la diète entre les différentes régions du Sénégal.

En 1994/1995 l'indicateur semble opposer les régions de l'ouest (Dakar, Ziguinchor, Diourbel, Thiès, Louga et St Louis) qui ont les niveaux les plus bas à celles qui sont plus à l'est du pays (Kaolack, Kolda, Tamba et Fatick). En 2001/2002, cette distinction s'estompe à la suite des hausses de 0,04 pour Dakar et Ziguinchor et des baisses de 0,09 pour Fatick et 0,07 pour Tamba.

Tableau n° 17 : la diversité de la diète selon la région administrative

	Indice de Gini	
	1994/1995	2001/2002
Dakar	0,360	0,400
Ziguinchor	0,360	0,405
Diourbel	0,362	0,335
St Louis	0,387	0,374
Tamba	0,447	0,382
Kaolack	0,410	0,387
Thiès	0,378	0,386
Louga	0,380	0,359
Fatick	0,471	0,377
Kolda	0,432	0,409
Ensemble	0,366	0,383

Au Sénégal, l'accès à l'alimentation n'est pas inégalitaire. La valeur de l'indicateur qui est comprise entre 0 et 1 est à moins de 0,35. Les évolutions (positives pour le milieu urbain et négatives pour le milieu rural) entre 1994/1995 et 2001/2002 n'atteint pas 0,1 point en valeur absolue. Il en est de même de la différence des niveaux entre les milieux de résidence. Le résultat du milieu rural est légèrement supérieur en 1994/1995, cet ordre change en 2001/2002.

Dans les différentes régions, les résultats sont inférieurs à 0,35 et quatre régions (Dakar, St Louis, Tamba et Fatick) ont enregistré des évolutions atteignant plus de 0,1 en valeur absolue.

4. La diversité de la consommation alimentaire

Il s'agit de mesurer la contribution de chaque nutriment individuellement pris dans la consommation calorifique par habitant et par an. Ce sont en général, les produits végétaux qui fournissent la majeure partie des calories dans nos pays (95% ici sont fournis par les produits végétaux), cela veut dire que nous mangeons peu de produits carnés et sur cette partie fournie par les produits végétaux, les céréales occupent la plus grande partie (55%) cela aussi veut dire que nous consommons beaucoup de céréales, qui sont l'une des denrées de base de notre alimentation.

La disponibilité énergétique de 3607 Kcal nettement supérieure à la norme de 2400 Kcal, est fournie par :

- les glucides à hauteur de 2017 Kcal soit 55,9% de la disponibilité énergétique : naturellement c'est le nutriment fournissant le plus d'énergie dans l'alimentation, mais il est dans des proportions plus ou moins acceptables de 55,9% donc légèrement supérieur à la norme de 55%
- les lipides à hauteur de 1152 Kcal soit 32% de la disponibilité énergétique : comme deuxième nutriment énergétique dans l'alimentation, les lipides se trouvent dans cette ration alimentaire dans des proportions correctes entre 30% et 35%

- les protides à hauteur de 438 Kcal soit 12,1% de la disponibilité énergétique : le dernier nutriment énergétique dans l'alimentation, les protides se trouvent aussi dans cette ration alimentaire dans des proportions acceptables 12% donc entre 11 et 15%

Tableau n° 18 : la Disponibilité énergétique

Nutriment	Rendement énergétique en Kcal/g	Disponibilité par hbt	Part en Kcal	Part en %
Glucides	4	-	2017	55,9
Lipides	9	128 gr	1152	32
Protéines	4	109 gr	438	12,1
Disponibilité énergétique		3 607 Kcal dont 95% par les produits végétaux (55% par les céréales)	-	-

Comme cela apparaît à travers les résultats, la diète semble être équilibrée, car l'apport respectif des protéines, lipides et glucides se trouvant dans les intervalles définis comme normes,

Synthèse : En ce qui concerne la diversité de la diète, il n'y a pas une différence marquée entre le milieu rural et le milieu urbain. Les résultats obtenus avec les bilans alimentaires sont à peu près deux fois supérieurs à ceux issus des enquêtes. Il n'y a une différence fondamentale entre les régions, cependant les résultats semblent opposer celles de l'ouest (plus bas) et de l'est en 1994/1995. Cette opposition disparaît après une évolution notée dans certaines régions.

VII. LA STRUCTURE DES DISPONIBILITES ALIMENTAIRES ET LEURS UTILISATIONS

1. Analyse de la structure des disponibilités alimentaires et de leurs utilisations

Des efforts consentis dans le cadre de la deuxième année de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA II) (mise en place d'importantes quantités de semences, d'engrais et de matériel agricole) et la pluviométrie à la fois précoce et normale dans la majeure partie du pays, une situation phytosanitaire globalement calme ont donné un niveau de production satisfaisant et nettement supérieur à celui des années passées ce qui doit normalement engendrer une situation alimentaire nettement meilleure.

Les études et expériences ont montré qu'en plus de la production agricole, plusieurs stratégies sont développées pour satisfaire les besoins alimentaires.

Cette étude d'évaluation de la situation alimentaire va utiliser le bilan alimentaire comme principal outil, qui s'inspire du bilan céréalier dans son approche mais intègre les principaux aliments produits et ou effectivement consommés par les populations. Il permet d'évaluer la situation des disponibilités alimentaires, estimer les déficits et les excédents alimentaires.

Les ménages assurent leur sécurité alimentaire selon des proportions variables à partir des principales composantes que sont : la production agricole (céréalières, horticoles et de

rente), la production animale (viande, lait, œufs), la production halieutique, la production forestière, les ressources naturelles (pâturage) et les revenus tirés des activités économiques génératrices de revenus dont le salariat agricole et la migration (transferts).

A travers ces différentes composantes, chaque année, on assiste à des diminutions ou des augmentations de disponibilités ou des problèmes d'accessibilité dans chaque département, suite à des événements conjoncturels biophysiques ou socio-économiques.

Le chiffre de population est issu d'une projection faite à partir des données du Recensement de la population de 2002. Elle s'élève au 30 avril 2010 à 12 284 000 habitants.

1. Production disponible

1.1. Production agricole nationale disponible

a). Les céréales

Les données sur les productions d'hivernage sont définitives. En revanche, celles de la contre-saison et de la décrue sont provisoires. Les pertes et les réserves en semences sont estimées à 15 % des productions brutes des céréales traditionnelles. Pour le riz, il est tenu compte d'un coefficient de transformation de 70 %.

Ainsi, la campagne agricole 2009/2010 a donné une production céréalière brute de **1 868 906 tonnes** (mil 810 121 t ; Sorgho 226 931 t ; maïs 326 666 t ; Riz 502 104 t ; fonio 3 085 t) qui a généré une disponibilité de **1 577 684 tonnes**.

b). La production horticole (fruits et légumes)

- *Les légumes et tubercules* : contre saison froide de 2009

Tableau n° 19 : Production horticole

Spécifications	Superficies (ha)	Rdt (t/ha)	Production de 2009 (t)	Production de 2008 (t)	Croît
Aubergine	710	14,1	10 000	7 500	+ 2 500
Jaxatu	605	16,6	10 000	8 500	+ 1 500
Oignon	8 100	24,7	200 000	175 000	+ 25 000
Pomme de terre	766	18,3	14 000	13 000	+ 1 000
Piment	315	11,2	3 500	2 500	+ 1 000
Tomate cerise	2 200	25,0	55 000	50 000	+ 5 000
Carotte	550	16,4	9 000	7 000	+ 2 000
Haricot vert	1 200	16,7	20 000	11 000	+ 9 000
Gombo	400	12,5	5 000	4 725	+ 1 275

Patate douce	1 500	30,0	45 000	42 000	+ 3 000
Chou pommé	2 500	20,0	50 000	42 000	+ 8 000
Autres légumes	2 866	14,9	42 446	26 500	+ 15 460
Total	21 712		463 946	389 725	+76 221

- *Les fruits :*

Tableau n° 20 : Production fruitière

Spécifications	Production 2009 (tonnes)	Production de 2008 (tonnes)	Croît en %
Mangue ordinaires	75 000	96 671	+28 329
Mangues greffées	50 000		
Banane	30 000	20 000	+10 000
Agrumes	42 000	30 000	+ 12 000
Autres produits	9 000	10 000	
Total	206 000	155 000	

4.2. Les productions de l'élevage

Tableau n° 21 : Les effectifs nationaux du cheptel (En nombre de têtes/sujets)

Produits	2007	2008	2009
Bovins	3 163 410	3 207 697	3 252 605
Ovins	5 108 530	5 241 352	5 377 627
Caprins	4 353 030	4 470 562	4 591 267
Porcins	319 360	325 747	335 520
Volaille familiale	22 141 300	22 783 398	23 466 900
Volaille industrielle	12 787 109	16 23 242	21 10 214

b). Production de viande (en tonnes)

La production nationale de viande, pour l'année 2009, est estimée à **140 371 tonnes**, dont 88 522 tonnes (63%) de viande rouge (bovins, ovins, caprins et camélins) et 51 849 tonnes (37%) de viande blanche (porcins et volaille).

Elle connaît une augmentation de 4,8% par rapport à l'année précédente.

Tableau n° 22: Production de viande

Produits	2007	2008	2009
Bovins	39 472	52 366	57 086
Ovins	19 360	18 509	19 176
Caprins	11 661	12 225	12 243
Porcins	10 109	9 608	9 989
Camelins	16	19	17
Total volaille	37 032	41 068	41 860
TOTAL	117 650	133 795	140 371

c). Production nationale de lait (en millions de litres)

La production nationale de lait réalisée en 2009 porte sur un volume de 166,3 millions de litres (dont 85% de lait de vache et 15% de lait de brebis et de chèvre). Son équivalent en poids obtenu en appliquant un indice de 1,06 est de **176 747 tonnes**.

Par rapport à l'année dernière, la production a connu une augmentation de 14%. Cette progression résulte principalement des bonnes conditions d'élevage enregistrées ces deux dernières années (2008 et 2009).

Tableau n° 23 : Production nationale d'œufs de consommation

Année	2007	2008	2009
Production totale (en millions d'unités)	418	631	737
Production totale (en tonnes)	18 810	28 403	33 160

1.3. Les produits de la pêche

Les poissons pélagiques côtiers constituent, en tonnage débarqué, les ressources marines les plus importantes au Sénégal. En moyenne, selon les périodes, les pélagiques peuvent représenter 77,6% des prises réalisées dans les captures débarquées. Les captures totales de pélagiques côtiers sont largement dominées par les sardinelles (rondes et plates).

Les poissons démersaux qui représentent 16,9% des captures, constituent l'essentiel des exportations.

Le niveau des captures de cette année, toutes espèces confondues, est estimé à **394 434** tonnes de poisson contre une production de 384 912 tonnes en 2008, soit une hausse de 2,5%. Cette production est constitué de :

- Poissons pélagiques frais	:	305 941 tonnes ;
- Poissons démersales frais	:	66 543 tonnes ;
- Mollusques	:	20 696 tonnes ;
- Crustacés	:	1 254 tonnes.

- Total	:	394 434 tonnes

1.4. Autres composantes

Il s'agit d'autres activités relatives à l'agroforesterie, les Activités génératrices de revenus, le salariat, les transferts et les migrations et tourisme.

a). Ressources naturelle

La composante « Ressources naturelles » concerne essentiellement les ressources issues des produits de cueillette et de l'exploitation du charbon et du bois.

Pour les revenus de la cueillette, le tonnage global réalisé en 2009 est de 3 181,778 tonnes pour une valeur de 63 942 335 F.CFA contre 3 958,050 tonnes (72 917 005 F/CFA) en 2008.

Les produits de cueillette sont essentiellement constitués de pain de singe (bouye), de madd, de jujube, de gomme arabique, de balais, gomme mbeppe, de nététo, de ditakh et de soump

Pour le charbon, son exploitation est exclusivement réservée aux coopératives (organismes agréés par l'état), donc à priori, les populations ne font pas de charbon, du moins de manière légale.

Quant au bois de chauffe, son exploitation n'est permise que dans le cadre d'un usage domestique.

b). Activités génératrices de revenus

Les activités génératrices de revenus sont toutes celles qui ne relèvent pas directement de la production ou de la vente des produits des composantes ci-dessus décrites. Elles varient selon les départements on peut noter (i) les activités de transformation (fabriques d'huile, de savon, de pâte d'arachide...), (ii) les activités d'orpaillage, (iii) le transport, (iv) le petit commerce (vente de détails de produits manufacturés) et (v) l'artisanat.

- Salariat

Les statistiques sur les revenus tirés de ces emplois ou de leur évolution, ni l'identification des emplois les plus significatifs dans chaque département n'ont pas été disponibles, faute d'informations sur la composante et les variables à savoir « *ouvrier agricole, berger* ».

- Migration et Tourisme

Les statistiques sur les revenus tirés de la migration (*transferts*) et du tourisme n'ont pas été renseignées également pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus.

2. Les stocks

La situation est issue du traitement du questionnaire de l'enquête agricole de la DAPS. Cependant, la période considérée étant le mois de septembre en général, les stocks paysans arrêtés au mois d'octobre sont nul car consommé au mois de septembre. Les autres stocks (commerçants) sont estimés à **171 150 tonnes** composés de 86 040 tonnes de riz, 26 100 tonnes de blés et de 5 010 tonnes de céréales traditionnelles

3. Les besoins alimentaires

Les besoins alimentaires sont évalués sur la base des normes de consommation humaine retenues pour le Sénégal de rapportées à la population nationale du pays estimée au 30/04/2010 à 12 234 000 habitants.

Pour certains groupes de produits tels les céréales, les fruits, les légumes, les normes sont fixées de façon globale.

C'est ainsi que pour les céréales traditionnelles, le taux de 0,090 est appliqué sur la somme des céréales disponibles (mil, sorgho, maïs) ; pour le riz la norme retenue est de 0,073 et pour le blé la norme appliquée est de 0,022. Pour les légumes et les fruits, c'est pareil. Les taux de 0,035 et 0,013 sont respectivement appliqués aux légumes et aux fruits.

Aux besoins bruts évalués, sont ajoutées les variations de stocks finaux et sont déduites les quantités utilisées pour la consommation animale et la transformation pour lesquelles les données ne sont pas disponibles.

La situation des besoins en consommation humaine ainsi obtenus se présente comme suit par groupes de produits:

- Produits végétaux		: 3 464 088 tonnes
- dont céréales	: 2 272 540	
- Produits animaux		: 3 117 679 tonnes
- dont Viande	: 2 333 960	
- Boissons		: 49 136 tonnes

- Total		: 6 630 903 tonnes

4. Importations commerciales, aides alimentaires et exportations

Les données sur les importations et exportations portent sur la période de janvier à décembre 2009 et sont fournies par la DAPS pour les céréales et par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) pour les autres produits. On distingue trois groupes de produits.

Tableau n° 24 : Produits végétaux

Produits	Importations (t)	Exportations (t)
Céréales	1 242 937	11 597
dont : - céréales traditionnelles	13 000	123
- riz	700 000	10 969
- blé	300 000	505
Racines et tubercules	77 079	
Oléagineuses	34	140
Huiles végétales	125 681	30 908
Fruits	18 581	3 668
Légumes	120 653	8 929
Sucre	83 120	418
TOTAL	1 438 148	55 660

Les prévisions d'importations sont de **1 438 148 tonnes** dont 700 000 tonnes de riz et 300 000 tonnes de blé. Il est aussi prévu des importations de 13 000 tonnes de céréales traditionnelles. Les prévisions d'aides en 2009/2010 s'élèvent à 14 000 tonnes de riz offertes par le Japon. Le solde import/export auquel on abouti est de 1 015 434 tonnes.

4.2 Produits animaux

Tableau n° 25 : Produits animaux

Produits	Importations (t)	Exportations (t)
Viande et abats comestibles	9 657	218
Lait	49 715	2 391
Œufs		
Poissons	233	86 435
Total	59 605	89 044

Environ 30% des débarquements de la pêche artisanale sont acheminés vers les industries où ils sont conditionnés en vue de leur exportation. Le niveau des exportations est estimé à **88**

885 tonnes cette année contre 83 073 tonnes en 2008 soit une hausse de 6,99%. Quant aux importations, elles sont marginales et difficiles à cerner.

4.3. Les boissons

Les importations de boissons, toutes catégories confondues, portent sur **29 746 tonnes** et les exportations sur **1 087 tonnes**.

4.4. Déficit/Excédent net

Le déficit brut avant importation qui est de **2 610 574 tonnes** est résorbé, en partie, par le solde import/export de 1 395 707 tonnes. Le résultat net de **- 1 214 867 tonnes** auquel on aboutit, est dû, essentiellement, au déficit net très important de la viande qui est de **2 184 245 tonnes**.

5. Structure des disponibilités alimentaires par habitant de 2009/10

L'analyse du niveau du bilan alimentaire fait apparaître des disponibilités alimentaires par personne et par an à l'échelle nationale de **198 kg/pers./an de céréales**, des disponibilités énergétiques par personne et par jour de **3 607 kcal**, protéiniques de **109 gr** et lipidiques de **128 gr**.

Les disponibilités énergétiques obtenues de 3 607 Kcal couvriraient largement les besoins d'un adulte de sexe masculin en activité habituelle qui sont de 2 500 kcal (*Source : DANSE*).

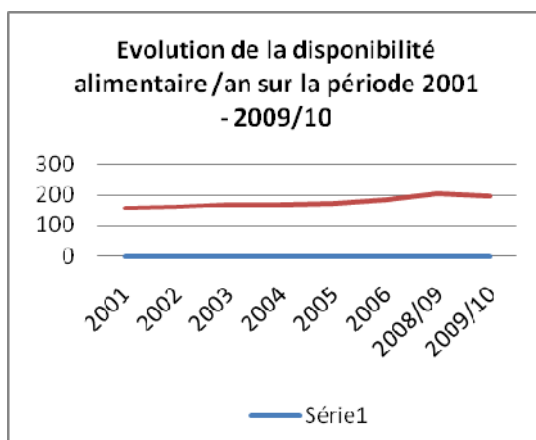
Structure de la disponibilité apparente par jour

- Sur la disponibilité énergétique totale par habitant, les produits végétaux représentent les 95 % sur lesquels 55% sont des céréales.
- Sur la disponibilité protéique totale par habitant, les produits végétaux représentent les 86 % sur lesquels 53% sont des céréales.
- Sur la disponibilité lipidique totale par habitant, les produits végétaux représentent les 92 % sur lesquels 6% sont des céréales.

Cela montre l'importance des produits végétaux dans l'alimentation humaine, qui d'ailleurs est expliquée par la contribution de ces produits dans les disponibilités alimentaires : 94,84%. Les produits animaux contribuent pour 4,4% et les boissons de 0,7%. Parmi les produits végétaux consommés les céréales occupent une place importante avec une disponibilité apparente par personne et par an de 198 kg, supérieure à la norme de 185 kg/pers/an.

Tableau n° 26 : Disponibilité apparente par habitant

DESIGNATION	Disponibilité apparente par habitant				Contribution
	Année	Jour			
	on Humaine Alimentati	es Energétiqu	Protéines	Lipides	
	Kg	Kcal	gr	gr	
					%



Total général	-	3 607	109	128		
Végétaux		3 435	94	118	94,84%	100,0%
Animaux		148	14	9	4,4%	
Boissons		25	2	2	0,7%	
Céréales	198	1 877	49	8		
Autres produits		1 730	60	120		
Produits végétaux / Total Général		95%	86%	92%		
Céréales / Produits végétaux		55%	53%	6%		

5.1. L'analyse de l'évolution des disponibilités alimentaires entre 2001 et 2009/10

L'analyse du niveau des disponibilités alimentaires par personne et par an sur la période 2001 – 2009/10, montre une évolution croissante mais assez lente variant entre 157 et 205 kg d'aliment disponible par personne et par année soit une progression sur les dix ans de 23%. Cette disponibilité est acceptable en 2006 puisqu'elle est égale à la norme de 185 kg/pers/an et elle est supérieure à cette norme les années suivantes. La valeur maximale de 205 kg est obtenue en 2008/09, année de productions agricoles records grâce à la GOANAI, caractérisée par la mise en place de facteurs de production, de subvention d'intrants et une bonne pluviométrie. Cette augmentation de production agricole a du certainement influencé positivement la disponibilité alimentaire du pays.

Graph1 : Evolution de la disponibilité alimentaire/an sur la période 2001 – 2009/10

Légende :

- Axe x : les années
- Axes y : disponibilité alimentaire en Kcal
- Ligne rouge : évolution de la disponibilité alimentaire

5.2 Analyse de l'évolution des disponibilités énergétiques, protéiques et lipidiques sur la période 2001 et 2009/10

L'analyse de l'évolution du niveau des disponibilités énergétiques, protéiques et lipidiques par personne et par jour à l'échelle nationale est illustrée par les graphiques ci-après

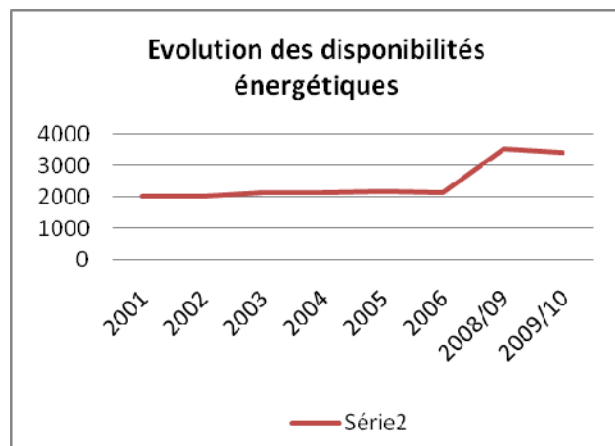
Ces graphiques présentent, sur une période de dix ans (2001-2009/10), la valeur énergétique, la teneur en protéines et en lipides des disponibilités alimentaires pour la consommation humaine, par personne et par jour.

Les disponibilités en calories sont restées stables de 2001 à 2002 et sont estimées respectivement à 2052 et 2053 kcal/jour/pers. Elles ont connu par la suite une légère augmentation d'environ 100 unités en 2003, 2004, et 2005 avant de connaître leur maximum en 2008/2009 avec des valeurs de 3523 kcal/jour/pers. La quantité des disponibilités énergétiques pour la consommation humaine est donc restée élevée durant les années 2008/09 et 2009/10, surtout à cause de la forte augmentation de la production de certaines céréales (maïs, le riz, etc) et manioc dans le cadre de la GOANA et les programmes spéciaux.

Graph 2 : Evolution des disponibilités énergétiques

Légende :

- Axe x : les années
- Axes y : disponibilité énergétique en Kcal
- Ligne rouge : évolution de la disponibilité énergétique



49gr en 2006. Ceci est surtout expliqué par la baisse de la production d'oléagineux et des

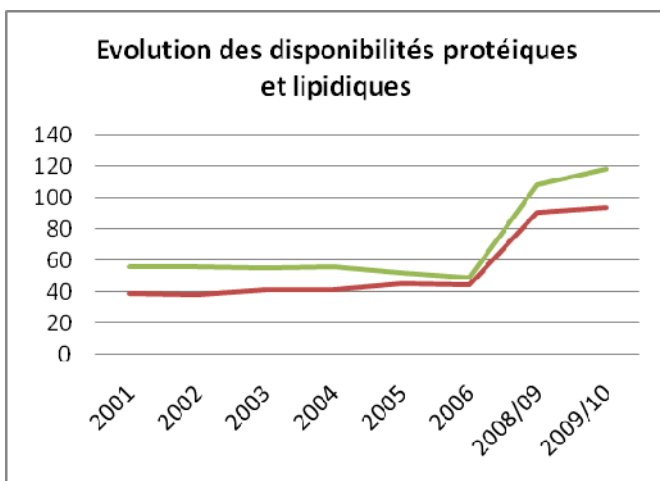
A l'image des disponibilités énergétiques, celles protéiniques ont évolué lentement entre 2003 et 2006. Les disponibilités protéiques ont augmenté beaucoup plus rapidement entre 2008 et 2010, elles ont doublé avec des valeurs de 118 grammes par jour et par personne en 2009/10 et de 108 grammes pour 2008/09. Par contre, la tendance des disponibilités en lipides est restée stable voire baissière jusqu'en 2006, ses valeurs sont passées de 56gr en 2001 à

huiles végétales. Les disponibilités en lipides se sont relevées assez substantiellement entre 2008/09 et 2009/10 et ont doublé en passant à 91gr en 2008/09 et de 94gr en 2009/10.

Graph 3 : Evolution des disponibilités protéiques et lipidiques

Légende :

- Axe x : les années
- Axes y : disponibilités protéiques et lipidiques en Kcal



- Ligne rouge : évolution de la disponibilité lipidique
- Ligne vert olive : évolution de la disponibilité protéique

Ces résultats indiquent que depuis ces trois dernières années (2008 – 2010), les disponibilités énergétiques, protéiniques et lipidiques du régime alimentaire du Sénégal se sont nettement relevées et sont restées relativement satisfaisantes, attribuable à

l'augmentation des productions agricoles connue pendant ces années.

6. Evolution du taux d'autosuffisance alimentaire par groupe de produit

6.1. L'analyse du TAS de 2009/10

Le taux d'autosuffisance alimentaire permet de mesurer la part des approvisionnements disponibles provenant de la production nationale, montrant ainsi dans quelle mesure un pays couvre ses besoins alimentaires avec ses propres ressources productives. Plus le TAS est élevé, plus le pays se rapproche de l'autosuffisance alimentaire. Seulement, dans le cas où le pays exporte une part significative de sa production, le TAS peut être élevé, mais néanmoins, il dépendra lourdement des importations. Mais cela n'est pas le cas du Sénégal qui exporte très peu de sa production.

Les résultats des TAS par groupe de produits pour l'année 2009/10 se présentent comme suit :

- o Concernant le groupe de céréales le TAS est de 55%, dont celui du mil/sorgho est de 86%, du maïs 75% et du riz de 39%. Globalement, le TAS alimentaire de 55% montre que l'autosuffisance en céréales est assurée à un peu plus de 50% ;
- o Pour le groupe des légumineuses sèches, le TAS est de 100%, ce qui montre une couverture totale des utilisations par la production nationale ;
- o Quant aux huiles végétales, le TAS est de 35%, ce qui dénote une faiblesse de la production nationale d'huile d'arachide liée aux difficultés de SUNEOR qui a remplacé la SONACOS.

Dans le groupe des céréales, les disponibilités du maïs et du mil/sorgho peuvent permettre de réaliser un TAS d'au moins 75%, celles du riz, le TAS de 39% ne permet pas une bonne

couverture des besoins, ce qui signifie qu'en matière de riz, les besoins sont toujours couverts par des importations.

Ces résultats intéressants réalisés sur les céréales, témoignent des efforts faits par le Gouvernement pour une autosuffisance alimentaire.

6.2. Analyse de l'évolution du TAS sur la période 2001-2010

L'analyse de l'évolution du TAS sur la période 2001 – 2010 montre que le pays est quasi autosuffisant en production de légumineuses puisque depuis 2001, le TAS du groupe des légumineuses sèches (haricots secs et autres légumineuses incluant niébé) est presque égal à 100% sur toute la période sauf en 2004 où le taux est de 82%.

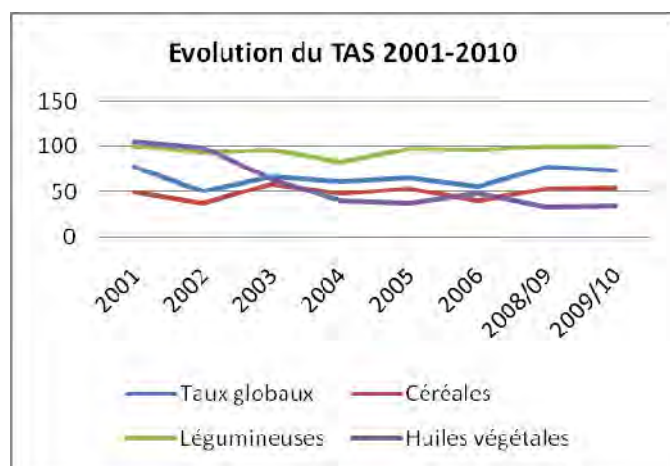
Alors que les huiles végétales avec un TAS en 2001 de 105% présentent la couverture la plus faible pour les trois dernières années, le TAS est tombé à 35 % en 2009/10. Ce qui dénote à la fois d'une chute de la production nationale d'huile d'arachide et la situation liée aux difficultés de la SUNEOR et de l'importation progressive d'autres huiles végétales comme le soja, l'huile de palme ou de tournesol.

Quant au taux d'autosuffisance du groupe des céréales, d'une manière générale, il présente une évolution en dent de scie entre 2001 et 2010. Sa valeur élevée a été enregistrée en 2003 (59 %); pour les autres années, il a atteint à peine 50 %, signifiant que le pays est encore loin de s'auto suffire en ces produits.

Mais l'on peut noter que le mil et le sorgho ont des taux de couverture des besoins alimentaires assez élevés, alors que le riz et le blé ont des taux très bas (le blé est entièrement importé)

Globalement le taux de couverture des besoins alimentaires varie sur la période entre 51 et 77% et dépasse à peine 60%. Il présente une situation de dépendance assez sérieuse surtout pour les céréales et les huiles végétales.

Graphe 4 : Evolution du TAS sur la période 2001 – 2009/10



S'agissant maintenant de l'évolution du TAS pour quelques céréales sélectionnées, illustrée par le graphique ci-après, on peut noter les explications suivantes:

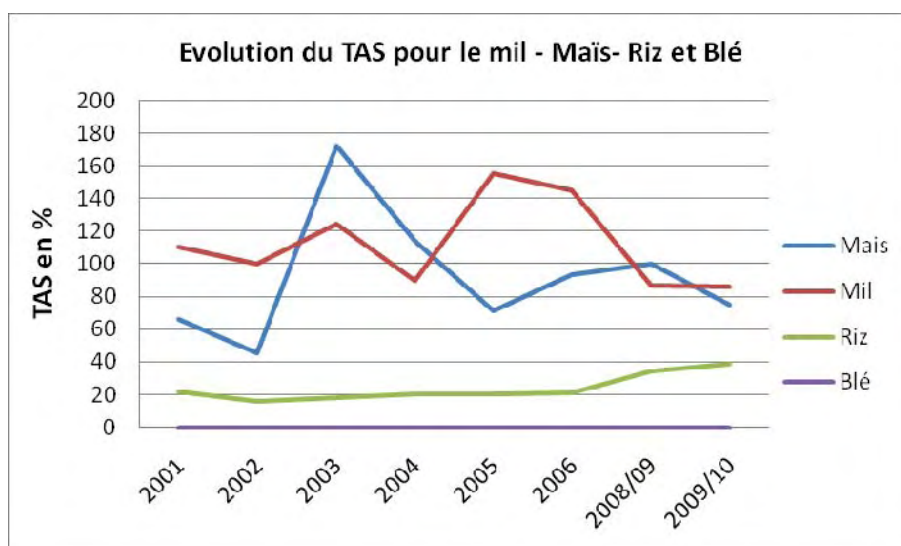
- Pour le maïs: le TAS a été faible durant l'année 2001 et 2002 avec respectivement 66,1 % et 45,5 %. Cependant avec le lancement du programme spécial maïs en 2003 qui a abouti à une production record de 401 000 tonnes, le TAS a connu un bond de 172,1%. Cette même dynamique s'est maintenue durant l'année 2004 avec un TAS de 114 %. Pour 2005, malgré une production nationale de 400 000 tonnes le TAS est tombé à 71,4 % à cause des transferts en provenance du stock. Ce TAS s'est relevé depuis 2006 avec un niveau de satisfaction alimentaire de 100% en 2009 correspondant à l'année 1 de la GOANA.

- Pour le mil et le sorgho: la valeur du TAS reste égale ou supérieure à 100 % entre 2001 et 2006 ; ce qui dénote une bonne couverture des besoins alimentaires pour ces céréales pendant cette période. Paradoxalement de 2008 à 2010, années de la GOANA, les productions ayant augmenté mais on note une diminution des TAS qui ont envoisiné 85%.

- Pour le riz : la valeur du TAS reste inférieure à 20 % entre 2001 et 2006, ce qui signifie que des besoins pour cette céréale sont surtout couverts par des importations. Mais l'on note une augmentation assez importante du TAS du riz correspondant une augmentation de la production rizicole.

- Pour le blé : le TAS est égale 0 % durant toute la période de l'étude car le produit est entièrement importé.

Graphe 5 : Evolution du TAS pour le mil – maïs – riz et blé



7. Evolution du taux de dépendance aux importations par groupe de produit

7.1. L'analyse du TDI de 2009/10

Le Taux de Dépendance des Importations (TDI) permet de mesurer le degré de dépendance du Sénégal des produits alimentaires importés et ainsi de savoir la part des approvisionnements disponibles qui provient des importations, surtout pour le Sénégal qui a toujours couvert ses besoins en céréales (riz, blé) avec des importations (45 à 55%).

Le taux projeté cette année de 26% est très intéressant et corrobore les résultats obtenus en production alimentaire (céréales, arachide, manioc, pastèque, niébé).

Les résultats des TDI par groupe de produits se présentent comme suit :

- Concernant le groupe de céréales le TDI est de 39%, montre que des efforts sont enregistrés en matière de production nationale de céréales puisque les importations ont toujours tourné entre 45 et 55%.

- Pour le groupe des légumineuses sèches, Il n'y a pas de dépendance pour le Sénégal le TDI est de 0 %, ce qui montre une couverture totale des utilisations par la production nationale ;
- Quant aux huiles végétales, le TDI de 86%, dénote une grande dépendance du Sénégal en huiles végétales.

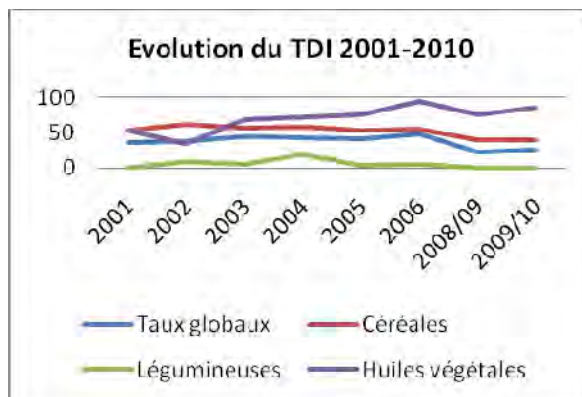
7.2. L'analyse de l'évolution du TDI sur la période 2001-2009/10

Le Sénégal importe habituellement, un certain nombre de produits alimentaires soit parce qu'il doit compléter la production nationale ou soit parce que l'approvisionnement n'est pas disponible localement. Le pays a un taux global de dépendance des importations assez important en produits alimentaire et très varié sur les dix dernières années (2001-2010) ce taux a oscillé entre 22 à 47% avec une moyenne sur les dix ans de 37%. Cependant, ce taux a baissé de plus de sa moitié entre 2006 et 2008-2010, ce qui dénote une diminution des importations alimentaires due à l'augmentation de la production agricole nationale enregistrée ces années avec la GOANA I et II.

Les huiles végétales, les céréales et les légumineuses font partis des groupes de produits alimentaires les plus importés. Au cours des dix dernières années, pour le groupe huiles végétales le taux de dépendance a une évolution à tendance haussière, il a presque doublé, il passe de 53% en 2001 à 94 % en 2006 avant de baisser légèrement en 2008/09 et 2009/10. Quant aux céréales, le taux de dépendance est très élevé, variant entre 39% et 61% il est en moyenne de 52% sur la période 2001-2010. La dépendance du pays en blé est à 100% puisque les besoins en blé du pays sont entièrement importés. Le riz décortiqué, a un taux de dépendance toujours en très forte hausse (61%), à l'exception de l'année 2008, où il s'est traduit par une relative baisse comparée aux années précédentes. Cette baisse est en grande partie due à une augmentation de la production nationale.

Il faut dire aussi qu'avec l'avènement des programmes spéciaux de diversification des cultures initié par l'Etat, le pays a connu des hausses très importantes de productions et par conséquent des hausses des disponibilités intérieures. Quant au mil et au sorgho, leur TDI est nul, traduisant le fait que le pays n'utilise généralement que sa propre production intérieure pour satisfaire ses besoins alimentaires.

Alors que la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis au groupe des légumineuses est presque nulle sauf en 2004 où le TDI est de 19%.



Graph 6 : Evolution du TDI 2001 - 2010

Le graphique ci-après décrit les tendances du TDI de quelques céréales choisies. La dépendance du pays en blé importé a généralement été une des plus fortes et est en augmentation, passant de 100,2 % en 2001 à 103,7 % en 2005, à 100% en 2008 et 2010. Le riz décortiqué, a un taux de dépendance toujours en très forte hausse, à l'exception de l'année

2005, où il s'est traduit par une relative baisse comparée à l'année 2004 (88,7 % en 2004 contre 79,4 % en 2005). Cette baisse est en grande partie due à une augmentation de la production. Cette baisse a augmenté entre 2008 et 2010 avec une augmentation de la production.

Le maïs, depuis l'année 2002, connaît un taux de dépendance des importations en constante baisse, passant de 54,3 % en 2002 à 18,4 % en 2005, à 5% en 2008/09 et à 8,5% en 2010. En effet, depuis 2003, avec l'avènement du programme spécial de diversification des cultures initié par l'Etat, le pays a connu des hausses très importantes de productions et par conséquent des hausses des disponibilités intérieures. Enfin, quant au mil et au sorgho, leur TDI est quasiment nul, traduisant le fait que le pays n'utilise généralement que sa propre production intérieure pour satisfaire ses besoins alimentaires.

Graphe 7 : Evolution du TDI pour le mil – maïs – riz et blé 2001 - 2010

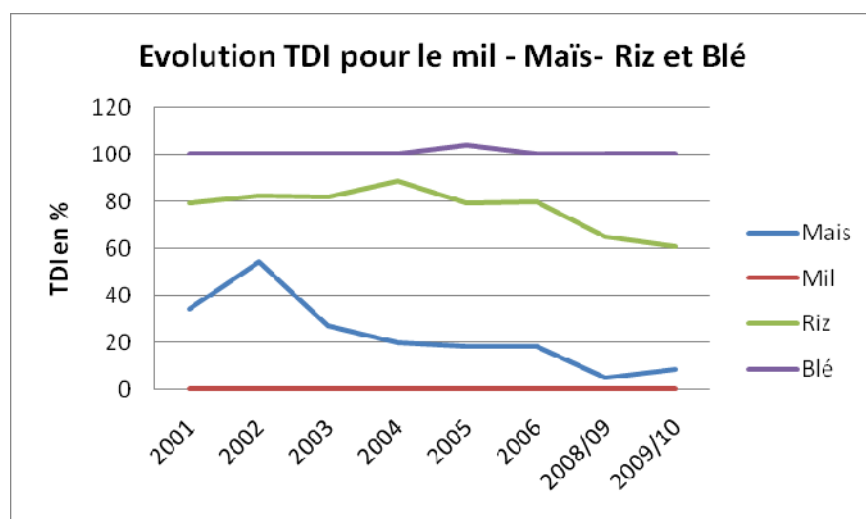


Tableau n° 27 : Disponibilité alimentaire

Désignation	TOTAL	Céréales	Légumineuses	Huiles végétales	Maïs	Mil/sorgho	Riz
Production	4 312 059	1 460 534	73 632	51 667	326 666	1 037 552	502 104
Importation + aides	1 541 499	1 027 000	-	125 681	109 434	109 434	714 000
Exportation	145 792	11 597	-	30 908	111	12	10 969
Variation de stock	163 200	163 200	-	-	0	57 200	80 000

Tableau 28 : TDI et TAS

TOTAL	CEREALES	LEGUMINEUSES	HUILES
-------	----------	--------------	--------

				VEGET.	
Taux de Dépendance des Importations (TDI)	= $\frac{\text{Importations}}{\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations} + \text{Variation de stock}}$	26%	39%	0%	86%
Taux d'Autosuffisance Alimentaire (TAS)	= $\frac{\text{Production}}{\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations} + \text{Variation de stock}}$	73%	55%	100%	35%
			Maïs	75%	
			Mil/Sorgh	86%	
			Riz	39%	

8. Evolution de la part de l'alimentation animale dans les disponibilités totales

La structure de l'alimentation animale montre deux céréales très importantes dans l'alimentation des animaux, il s'agit du maïs (46%) et du millet (54%) qui sont d'ailleurs les seuls produits répertoriés ici pour l'alimentation animale.

La part de l'alimentation animale dans les disponibilités totales est très faible, environ 0,4%. Toute la disponibilité alimentaire recensée est réservée à l'alimentation humaine 99%. L'analyse de l'évolution de cette part de l'alimentation animale montre que cette part de l'alimentation animale reste trop faible sur la période 2001 - 2009/10.

Il faut dire que la plupart des produits alimentaires destinés aux animaux ne sont pas répertoriés dans les disponibilités alimentaires, puisque généralement ce sont des sous produits (fanés d'arachide), des herbes, produits transformés etc.

Tableau 29 : Part de l'alimentation animale dans les disponibilités totales

Produits	Alimentation animale (x 1000 tonnes)							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2008/09	2009/10
Céréales	26	26	26	26	26	26	26	26
- Blé								
- Maïs -----	12	12	12	12	12	12	12	12
- Riz								
- Orge								
- Seigle								
- Avoine								
- Millet -----	14	14	14	14	14	14	14	14
- Sorgho								
- Céréales nda								
Total Alimentation	26	26	26	26	26	26	26	26

Animale								
Total disponibilité interne	5536	5547	6005	6088	6401	6403	6228	6200
Alimentation Animale/ Disponibilité totale	0,5%	0,5%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%

NB : La part réservée à l'alimentation animale est une valeur forfaitaire prise chaque année (26 000 tonnes), puisque l'alimentation animale provient généralement de sources informelles sauf pour les céréales transformées pour l'aliment bétail.

9. Evolution de la part de la transformation par produit dans les disponibilités totales

Les produits transformés et répertoriés dans les disponibilités alimentaires sont : les céréales (riz et orge), les racines (manioc), la canne à sucre, les oléagineux (arachide, grain, coton, palmistes) et les poissons et fruits de mer. Il faut dire que de tous ces produits transformés, la canne à sucre occupe la part la plus importante avec des pourcentages qui varient entre 13 et 17% entre 2001 et 2006, suivi des oléagineux (arachide) avec des parts variant entre 3 et 9%, les racines (manioc) occupent la troisième place avec 0,8 à 1,6%, alors que les céréales et les poissons et fruits de mer occupent moins de 1% des produits transformés ce qui est paradoxale surtout pour les céréales qui devraient faire l'objet de plus de transformation. La prédominance de la canne à sucre s'explique par le fait que toute la production de la canne à sucre est transformée par la Compagnie sucrière du Sénégal (CSS) et est répertoriée comme produits transformés

La part des produits transformés dans les disponibilités totales est importante, presque le quart de la disponibilité alimentaire est transformé. L'analyse de l'évolution de la part de produits transformés sur les disponibilités montre que cette part reste importante et varie entre 19% et 25% sur la période 2001 – 2006. Ceci s'explique par la canne à sucre qui occupe plus de 60% des produits transformés.

Tableau 30 : Part de la transformation par produit dans les disponibilités totales

Produits	Produits transformés (x 1000 tonnes)							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	08/09	09/10
Céréales	5	5	6	2	127	74		
- Blé								
- Maïs								
- Riz	2	3	3		124			
- Orge	3	2	3	2	3			
- Seigle								
- Avoine								
- Millet								
- Sorgho								
- Céréales nda								
Racine								
- Manioc			100	100	50	50		
% par rapport au total disponible			(1,6%)	(1,6%)	(0,8%)	(0,8%)		
Canne à sucre	840	820	830	820	830	1086		
% par rapport au	15%	15%	15%	13%	13%	17%		

total disponible								
Oléagineux	499	462	266	250	249	209		
- Arachide	480	442	235	235	235			
- Grain coton	14	14	26	9	8			
- Palmistes	5	5	6	6	6			
% par rapport au total disponible	9%	8%	4%	4%	4%	3%		
Poissons et fruits de mer	16	26	10	10	10	5		
% par rapport au total disponible	0,2%	0,5%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%		
Total Produits transformés	1360	1313	1212	1182	1266	1424		
Total disponibilité	5536	5547	6005	6088	6401	6403	6228	
Produits transformés / disponibilité totale	25%	24%	20%	19%	20%	22%		

Synthèse : Composante majeure du secteur primaire, l'agriculture fournit l'essentiel de l'alimentation des populations. Cependant, la production agricole nationale demeure limitée par :

- sa dépendance à un régime pluviométrique souvent irrégulier sur une période de quatre mois seulement ;
- la faible productivité des systèmes de production dominés par une agriculture de subsistance ;
- la vétusté et l'insuffisance du parc de matériel agricole ;
- la mauvaise qualité du capital semencier ;
- la désarticulation par rapport au régime alimentaire national (riz, légumes, autres céréales) largement dépendant des importations.

Le Gouvernement du Sénégal a entrepris, depuis l'avènement de l'alternance en 2000, un vaste programme de lutte contre l'insécurité alimentaire pour aboutir à une souveraineté alimentaire.

Depuis plusieurs initiatives sont prises et sont accompagnées d'une préoccupation d'amélioration de l'environnement naturel par : (i) un dispositif de protection des végétaux plus adéquat, (ii) le recours aux pluies provoquées et (iii) l'aménagement de bassins de rétention des eaux pluviales.

Tout cela a eu comme résultat un relèvement du niveau de la production des principales céréales (mil/sorgho, riz) pour respectivement des hausses de 19% et 32% par rapport à la production de l'année dernière.

Globalement, les productions nationales complétées par les importations et stocks couvrent largement les besoins alimentaires, avec des niveaux de disponibilité apparente par personne par an de 198 kg de céréales supérieure à la norme de 185 kg/pers/an. L'analyse du niveau des disponibilités alimentaires par personne et par an sur la période 2001 – 2009/10, montre une évolution croissante variant entre 157 et 205 kg d'aliment disponible par personne et par année soit une progression sur les dix ans de 23%..

Les disponibilités énergétiques, protéiniques et lipidiques du régime alimentaire du Sénégal, se sont nettement relevées à partir de 2008 et sont restées relativement satisfaisantes, attribuable à l'augmentation des productions agricoles connue pendant cette période 2008-2010.

Globalement, le TAS alimentaire de 55% montre que l'autosuffisance en céréales est assurée à un peu plus de 50%. De manière spécifique, le niveau de taux de couverture du groupe de céréales est de 55%, dont celui du mil/sorgho est de 86%, du maïs 75% et du riz de 39%., le niveau de taux de couverture du groupe des légumineuses sèches, est de 100%, ce qui montre une couverture totale des utilisations par la production nationale ; Quant aux huiles végétales, le TAS est de 35%, ce qui dénote une faiblesse de la production nationale d'huile d'arachide liée aux difficultés de SUNEOR qui a remplacé la SONACOS.

VIII. LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET LES PRIX DES PRINCIPALES DENREES DEPUIS LA CRISE DE 2007/2008

1. Analyse de l'évolution des principales productions végétales

Le focus est fait sur les campagnes 2008/09 et 2009/10 que nous allons analyser comparativement avec les années précédentes qui ont suivi la crise de 2007/2008. Cette analyse comparative nous permettra d'apprécier le comportement du secteur depuis la crise et avec la mise en œuvre de la GOANAI et de la GOANAI, caractérisées par une intervention publique particulière.

En effet, pour limiter les effets de la crise alimentaire internationale de 2007/08, le Sénégal a démarré la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) en 2008/09, et le gouvernement a consenti des efforts financiers considérables pour faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles. Le Ministère de l'Agriculture a pris des mesures innovantes en ce qui concerne l'acquisition, la mise en place, la distribution des facteurs de production et la sécurisation des subventions (circulaires, notes directives, rencontres, suivi, etc.), en collaboration d'une part avec d'autres Départements ministériels (Finances, Forces armées, Commerce, Intérieur, Décentralisation), et d'autre part avec les collectivités locales, le secteur privé et les organisations de producteurs.

1.1. Les cultures vivrières

Les cultures vivrières sont décomposées en cultures céréalières et en d'autres cultures vivrières à savoir le niébé et le manioc.

a). Les cultures céréalières

- Production

Sur la période 1980 - 2007, nous notons une évolution en dents de scie des productions avec une légère tendance baissière en 2007. La moyenne sur la période 1980 – 2007 est de 995 9406 tonnes avec des pointes annuelles en 1993,1995, 1999, 2003 et 2005 et des taux de croissance respectifs de 26,80%, 12,30%, 71,90%, 84,90% et 32,10%. Le mil constitue la

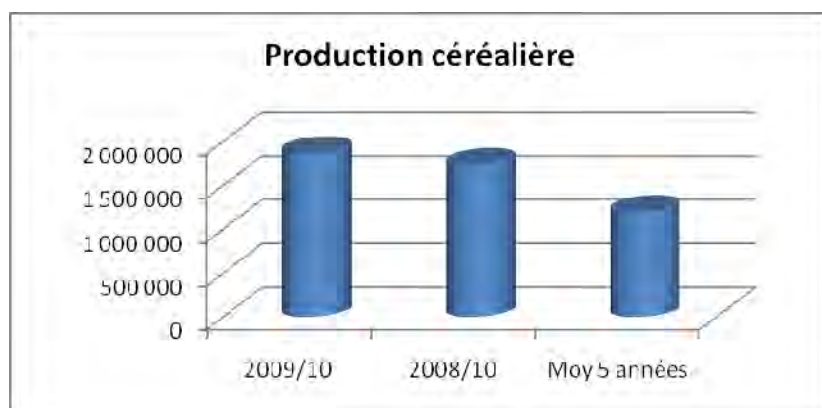
première culture céréalière suivi par le sorgho, le maïs, le riz et le fonio avec respectivement 45,73%, 10,25%, 23,05%, 20,88% et 0,09% des superficies céréalières. Il faut dire que l'augmentation de la production céréalière est imputable à l'accroissement des superficies du riz et du maïs. En effet, ces dernières années, dans le souci d'impulser sa politique de diversification, l'Etat a consenti des efforts importants notamment avec le programme spécial maïs. La mise en œuvre du programme maïs a permis de faire passer la production nationale de cette spéculation de 80.000 tonnes en 2002 à 400 000 tonnes en moyenne sur la période 2003-2008.

L'analyse comparative des productions céréalières nous montre que :

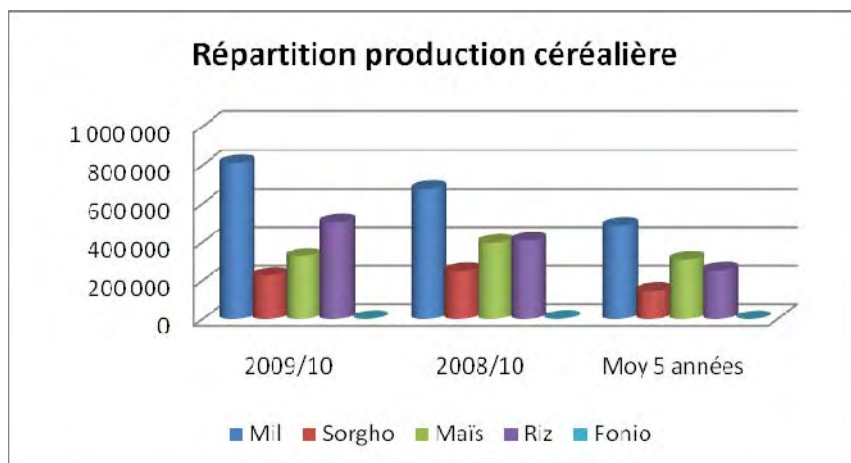
- la production céréalière de la campagne hivernale et de contre saison 2009/2010 est de 1 868 907 tonnes, soit une hausse de 129 251 tonnes en valeur absolue et 7,43% en valeur relative, comparée à l'année dernière (1 739,656 tonnes).
- Par rapport à la moyenne des 5 dernières années (1 197 324 T), on note une hausse de la production de cette année de 671 583 tonnes, soit 56%.

Ces niveaux de productions sont la résultante de l'augmentation généralisée des rendements des cultures, consécutive à un bon hivernage et des investissements considérables, avec la mise en place d'importantes quantités de semences, d'engrais avant le démarrage des pluies au niveau de plusieurs localités du pays pendant la campagne 2009/10 correspondant à la deuxième année de la GOANA

Graphe 8 : Production céréalière



Graphe 9 : Répartition production céréalière



La production céréalière est composée principalement de :

- Le mil représente 43% de la production céréalière et a connu une hausse de 19,46% par rapport à l'année dernière en passant de 678 171 tonnes à 810 121 tonnes, une hausse de 67% par rapport à la moyenne des 5 dernières années;
- Il est suivi du riz qui représente 27% de la production qui a connu également une hausse de 93 985 tonne correspondant à 23%, une hausse de 97% par rapport à la moyenne des 5 dernières années;;
- Le maïs qui occupe le troisième rang représente 18% de la production et enregistre une baisse de 70 660 tonnes (18%) puis, vient le sorgho qui occupe la 4^{ème} place avec 12%.
- Le fonio vient en dernière place avec 0,3% qui aussi a connu une baisse de 30% par rapport à l'année dernière.

Graphe 10 : Production céréalière

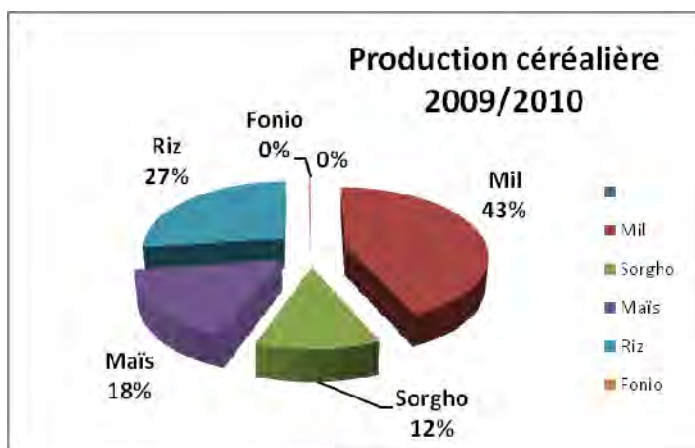


Tableau 31: Productions céréalières

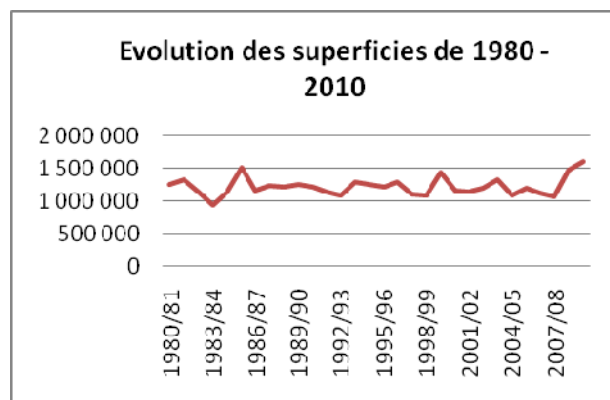
Cultures	Production 2009/2010	Rapport culture	Production 2008/2009	Moyenne 5 dernières années	Ecart / moyenne des 5 dernières années		Ecart/campagnes 2009-10 /2008-09	
					Qt	%	Qt	%
Mil	810 121	43,3%	678 171	484 728	325 393	67%	131 950	19,46%
Sorgho	226 931	12,1%	251 515	148 740	78 191	53%	-24 584	-9,77%
Maïs	326 666	17,5%	397 326	307 538	19 128	6%	-70 660	-17,78%
Riz	502 104	26,9%	408 219	254 583	247 521	97%	93 885	23,00%

Fonio	3 085	0,2%	4 425	1 735	1 350	78%	-1 340	-30,28%
Total	1 868 907		1 739 656	1 197 324	671 583	56%	129 251	7,43%

Superficies

S'agissant des superficies, les emblavures des céréales ont évolué sur la période 1980 – 2007 en dents de scie avec une légère tendance baissière jusqu'en 2007. La moyenne sur la période est de 1 204 520 ha avec des pointes annuelles en 1985, 1999 et 2003, soit respectivement de 1 517 339 ha, 1 442 567 ha et 1 331 210 ha. De 2001 à 2007, les superficies des cultures céréalières ont représenté en moyenne 1 204 775,6 ha soit 85,42% des superficies de cultures vivrières alors que 14,58% seulement de ces dernières, soit 198 820 ha sont affectés aux cultures du niébé et du manioc (DAPS, 2009). Par ailleurs on note sur la période une substitution timide d'une partie des superficies du mil par les autres cultures vivrières dont le niébé et le manioc ou les autres cultures de diversification comme la pastèque.

De 2008 à 2010, on note une augmentation importante des superficies cultivées de l'ordre de 28% par rapport aux cinq dernières années pour la campagne 2008/09 et de l'ordre de 35% pour la campagne 2009/2010 ce qui présage à une reprise des superficies cultivées. Cette augmentation est due à la campagne de mobilisation des acteurs faite dans le cadre de la GOANA I et II, qui ont enregistré de nouveaux producteurs (les fonctionnaires, les politiciens, députés, sénateurs...etc.).



En effet les superficies emblavées pour ces deux campagnes s'élèvent respectivement à 1 481 557 ha et 1 604 653 ha pour 2008/09 et 2009/2010. Cette augmentation s'expliquerait par une hausse généralisée des superficies de toutes les cultures due à la disponibilité des semences. En effet, depuis la crise, chaque année, indépendamment de l'arachide, l'Etat a mis à la disposition des producteurs de

grandes quantités de semences d'espèces vivrières. de 1980 - 2010

Graphe 11 : Evolution des superficies

Légende :

- Axe x : les années
- Axes y : Superficies emblavées en ha
- Ligne rouge : évolution des superficies en ha

b). Les autres cultures vivrières (niébé et le manioc)

En ce qui concerne le manioc, on peut décrire l'évolution de sa production en deux phases :

1^{ère} phase : de 1980 à 1999 : une production très faible

Durant ces années la production de manioc a fluctué entre 25 111 tonnes en 1980 et 65 608 tonnes en 1998/99. Les productions n'ont presque pas évolué comparées à la deuxième période. Pendant cette période, la priorité n'était pas donnée au manioc, qu'on a toujours considéré comme une culture secondaire sans importance économique.

2^{ème} phase : de 1999 à 2010 : une production satisfaisante

Une hausse relative considérable de 196% a été notée durant cette deuxième phase avec une production allant de 104 000 tonnes en 1999 à 920 866 tonnes en 2009. Cependant, on note une baisse de la moitié de la production en 2006/07.

Le caractère aléatoire de la pluviométrie pourrait expliquer le développement de ces cultures de diversification qui sont moins exigeantes en eau. Il s'y ajoute le niveau très élevé du prix du niébé constaté pendant certaines périodes de l'année et la promotion de la culture fourragère. En effet, ces dernières années, dans le souci d'impulser sa politique de diversification, l'Etat a consenti des efforts importants notamment avec les programmes spéciaux. Ce qui a permis de faire passer la production nationale du niébé de 17.000 tonnes en 1980 à 123 000 tonnes en 2008/09 et à 86 625 tonnes en 2009/10 avec des baisses séquentielles en 83 ; 93 ; 2003. Globalement on note pour cette culture, une évolution croissante de la production sur la période.

La campagne 2008/09, le niébé enregistre une hausse de 171% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette hausse est expliquée par le retour de la pluviométrie et l'intervention publique dans le cadre des programmes spéciaux.

1.2. Les cultures industrielles

Les cultures industrielles sont constituées principalement au Sénégal de l'arachide, du coton, de la canne à sucre et du sésame.

La culture arachidière est la branche maîtresse et elle domine assez nettement les cultures industrielles. En effet, elle a occupé 93% des productions de cultures industrielles soit 731 210 tonnes en 2008/09 et de 1 032 651 tonnes en 2009/10. La part du coton et du Sésame sont respectivement de 5% et 2%. Toutefois, depuis quelques années les performances notées dans l'arachide sont dégradantes. Les différentes mesures prises par l'Etat à travers la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA), la Lettre de Politique de Développement de la Filière Arachide (LPDFA) et les politiques volontaristes n'ont pas permis de redresser les performances de la filière arachidière.

Ainsi, la production d'arachide s'est comportée ses dernières années de façon contrastée. D'une part, des hausses annuelles ont été notées en 1991 (3,1%), de 1993 à 1995 avec une croissance moyenne de 12,70%, de 1998 à 2000 avec 28,30% d'évolution moyenne et de 2003 à 2005 avec une augmentation moyenne de presque 40%. D'autre part, des baisses considérables ont été enregistrées en 1992 (-20,10%), 1996 (-21,85%), 1997 (-14,70), 2001 (-11%), 2002 (-1,90%), 2006 (-34,53%) et 2007 (-28%).

Les problèmes de la désorganisation de la filière arachidière à la suite de la libération de la commercialisation, la faiblesse des prix aux producteurs en 2001 et 2002 (120 Fcfa contre 145 Fcfa en 2000), l'insuffisance de la pluviométrie en 2002 et le péril acridien de 2004, les difficultés d'accès aux semences en quantité et en qualité expliquent les contre-performances de la filière sur la période.

La production du coton qui est en moyenne de 39 271 tonnes sur les 29 dernières années est inégalement répartie dans le temps. Ainsi, durant cette période, des croissances importantes de la production sont notées en 1997 (38%), 2003 (61%) et 2006 (15,50%). En revanche, en 1999 et 2000, on a enregistré des niveaux de production très faibles avec respectivement

23 000 tonnes et 20 378 tonnes soit des baisses de 15,80% et 11,40%.

Pour le sésame, sa culture qui fait l'objet d'un programme spécial depuis 2003 est en train de gagner sa place dans les exploitations agricoles des régions centre; elle connaît des taux de progression annuelle de 35,8% pour les surfaces et de 36,6% pour la production. Les productions de 2005 et 2006 ont été estimées respectivement à 31 779 tonnes et 25 563 tonnes alors que la production n'atteignait pas 5 000 tonnes avant l'introduction du programme même si il y a eu une forte baisse en 2007 (-83%) et 2008 malgré la GOANA I. Mais globalement la production du sésame a augmenté de 11% en moyenne sur la période 1996-2010.

L'arachide a payé ces dix (10) dernières années (de 2000/01 à 2009/10) les frais du changement du dispositif de commercialisation et des déficits pluviométriques. Toutefois, avec l'effet GOANA et le retour des pluies, les superficies sont entrain d'atténuer la pente baissière qui passe d'un rythme moyen annuel de 7,9 % à 0,9% et la production de 9,8% à 0,3%, situant la production moyenne à environ 642 000 tonnes avec un rendement de 814 kg/ha.

La filière du *coton* qui subit la crise mondiale dans le secteur enregistre en ce moment une baisse du taux moyen de croît de la production qui passe de 10,5% à 1,4% sur ces 10 dernières années. La production moyenne est de 39 650 tonnes avec un rendement de 1 090 kg/ha.

2. Analyse de l'évolution des principales productions animales

Le sous secteur de l'élevage est marqué par de profonds changements nés de la décentralisation, de la politique de désengagement de l'Etat vis-à-vis des sociétés de production et de commercialisation des productions animales et de l'implication de plus en plus importante des organisations de producteurs. Ces changements ont profondément modifié la nature et la qualité des interventions en faveur du développement du sous secteur.

Malgré les contraintes qui limitent son développement, ce sous-secteur a des atouts réels parmi lesquels : un cheptel important, des traditions pastorales confirmées et l'existence d'une zone à vocation pastorale et de zones aménagées comme le Ranch de Dolly.

2.1. Le bétail

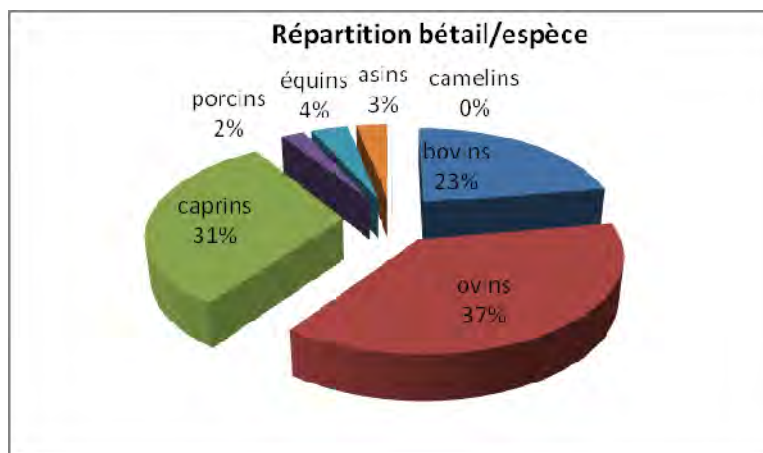
En 2007, l'effectif du cheptel national est passé de 48 833 254 têtes à 49 758 000 en 2008 et à 49 395 000 en 2009 dont 34 928 409 têtes de volailles (volaille industrielle et volaille familiale) et 13 904 845 têtes de bétail (bovins, ovins, caprins, porcins, équins, asins et camélins) en 2007 et respectivement 35 522 000 têtes de volailles et 14 236 000 têtes de bétails pour 2008 et 34 840 000 têtes de volailles et 14 555 000 têtes de bétails pour 2009.

Pendant la période allant de 1990 à 2009, l'effectif du cheptel national a fait plus que doubler passant de 23 033 785 têtes en 1990 à 49 395 000 têtes en 2009, soit une croissance relative de 113%, et ceci malgré la crise de 2007.

L'effectif du bétail est dominé par les petits ruminants (ovins, caprins) qui représentent en

trois
un
têtes
avec

et de
avec



moyenne sur les dernières années (2007, 2008 et 2009) effectif de 9 824 000 suivis par les bovins 3 211 000 têtes. Des baisses relativement importantes de l'effectif du cheptel la production sont observées en 2002 des taux de croissance respectifs de -15,4%

et -9,8% à la suite des pluies hors saison. Dans l'ensemble on constate une évolution croissante du bétail qui passe de 9 640 000 têtes en 1991 à 14 555 000 têtes en 2009 soit une progression de 34% et ceci malgré la crise en 2007

Graphe 12: Répartition du bétail par espèce

Tableau32 : Evolution du bétail (bovins, ovins, caprins, porcins, équins, asins et camélins) entre 1991 et 2009

1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
9 640 000	9 986 000	10 379 000	10 755 000	10 946 000	11 329 000	11 684 000	11 994 500	12 317 900

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
12 546 000	12 917 000	12 628 000	12 808 000	13 023 000	13 282 100	13 650 464	13 904 845	14 236 000	14 555 000

Tableau 33 : Evolution des effectifs du cheptel (en milliers de têtes)

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Camelins	Volaille familiale	Volaille industrielle
2007	3 163	5 109	4 353	319	518	438	4,6	22 141	12 787
2008	3 210	5 251	4 477	327	524	442	4,7	21 889	13 633
2009	3 261	5 383	4 598	344	518	446	5	22 302	12 538

2.2. Production locale de viande et d'abats

La production locale de viande et d'abats a évolué positivement après le début de la crise 2007, les quantités produites de viandes et d'abats sont respectivement en 2007, 2008 et 2009 de 117 650 tonnes, 133 795 et 140 371 tonnes. Les bovins ovins et volailles occupent plus de 80% de la production locale/

Tableau 34 : Production locale de viande et d'abats (en tonnes)

Produits	2007	2008	2009
Bovins	39 472	52 366	57 086
Ovins	19 360	18 509	19 176
Caprins	11 661	12 225	12 243
Porcins	10 109	9 608	9 989
Camelins	16	19	17
Total volaille	37 032	41 068	41 860
TOTAL	117 650	133 795	140 371

2.3. La volaille

Cette composante de l'élevage est constituée de la volaille familiale et de la volaille industrielle. Les productions de volaille ont dans l'ensemble suivi une évolution tendancielle à la hausse avec cependant une évolution très titubante des productions de la volaille industrielle sur la période de 1990 à 2004. Le taux de croissance annuel moyen de la production de volaille est de 4,30% par an. Celui de la volaille familiale est de 3,13% et 6,44% pour celle industrielle. Les taux de croissance régulièrement positifs de la volaille familiale s'expliquent par les efforts déployés dans le cadre de l'amélioration de la santé animale.

Les fluctuations de la production de la volaille industrielle sur la période 1990 à 2004 peuvent s'expliquer par la variation des prix de l'aliment, les difficultés d'écoulement de la production à la suite des importations massives de viande de volaille et la recrudescence de certaines maladies. L'interdiction des importations de viande de volaille à la suite de la grippe aviaire explique l'importance des taux de croissance de 2005 et 2006 avec respectivement 31,6% et 27,9%. L'évolution à tendance croissante est notée même après le début de la crise en 2007.

Graphe 13 : évolution volaille 1991- 2009

Légende :



- Axe x : les années de 1991 à 2009
- Axe y : nombre de volailles
- Ligne rouge : évolution de volaille dans le temps

2.4. La production de lait

La production de lait totale en 2007, estimée à 137,3 millions de litres, est passée à 145,9 en 2008 et

à 166,3 millions de litres en 2009 soit respectivement des augmentations relatives de 5% et 17%. Ceci montre une fois de plus que la crise de 2007 n'a pas empêché la production de lait de suivre sa progression entamée depuis les dix dernières années. Dans cette production totale de lait, on y note une faible part de la production intensive ne représentant que les 10%, la production extensive y est très importante 90%

Le taux de croissance annuel moyen de la production de lait est de 1,35%. De 1990 à 2009, on a noté une augmentation de l'ordre de 40% en valeur relative. Cette évolution reste attribuable aux efforts fournis par l'Etat en direction du développement de la filière laitière locale.

Graphe 14 : Répartition de la production moyenne de lait en 2007, 2008 et 2009

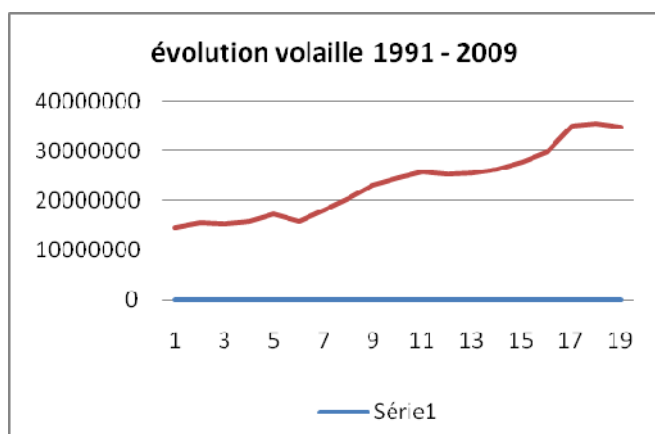


Tableau 35 : Production locale de lait (en millions de litres)

Année	Production extensive	Production semi-intensive et intensive	Production totale
2007	122,3	15	137,3
2008	130,9	15	145,9
2009	149,3	17	166,3
Moyenne	134,16	15,66	149,83

2.5. La production de la Pêche

.Le niveau des captures de l'année 2009, toutes espèces confondues, est estimé à **394 434** tonnes de poisson contre une production de 384 912 tonnes en 2008, soit une hausse de 2,5%.

3. Analyse de l'évolution des prix céréaliers

Avant la libéralisation des prix céréaliers en 1985, les prix des céréales locales sont fixés chaque année par décret, à tous les stades de la commercialisation. Le caractère obligatoire ou facultatif des prix fixés pour les transactions privées, qui constituent la part prépondérante du marché, ne ressort cependant pas clairement des textes, et le contrôle des prix inexistant sur les marchés urbains, est largement inopérant en milieu rural. De ce fait, les prix sont en réalité déterminés par la loi du marché, les prix officiels ne s'imposant qu'à l'organisme de commercialisation étatique, *le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)*. Ce dernier tend ainsi à jouer le rôle d'un organisme de soutien des cours, ne pouvant intervenir à l'achat que lorsque ces derniers tombent en deçà ou au niveau du prix officiel.

3.1. Prix au producteur du mil/sorgho

Après le riz, le mil souba est la deuxième céréale la plus consommée au Sénégal. Cela s'explique par l'importance et la généralisation de sa production sur toute l'étendue du territoire national.

Sur la période de 1990 à 2010, le prix national au producteur du mil souba a oscillé dans la fourchette « 60 – 171 » F CFA/kg, soit une moyenne de 108 FCFA/kg (cf annexes). Il faut souligner que ces prix n'ont été collectés que dans les régions centrales communément appelées bassin arachidier et dans celles du sud-est (Tamba et Kolda). Ce prix, entre 1990 et 2010 a connu un coefficient de variation de 31%. Il faut signaler que le caractère de la libéralisation du prix du mil souba a porté un coup de grâce à la production de cette céréale de telle sorte que la période post dévaluation a été très bénéfique aux producteurs céréaliers.

Le prix mensuel moyen sur la période 2002-2007 est globalement moins important que les prix mensuels obtenus en 2008 et 2009/10. En effet, on constate une élévation des prix à partir de 2008. Cela veut dire que la crise de 2007 semble avoir un effet sur les prix au producteur du mil et du sorgho, d'ailleurs les prix moyens annuels en 2008 se sont élevés de 18% de plus que 2007 pour le mil et de 10% pour le sorgho. Ces prix se sont maintenus en 2009/10. Il faut préciser que 2008 présente les prix mensuels les plus élevés.

On note des baisses considérables des prix mensuels au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre pour 2008, 2009/10 et pour la moyenne 2002/07. Ces prix ont

accusé d'importantes baisses par rapport surtout aux mois suivants (mai, juin, juillet, aout et septembre). Ce comportement des prix illustre l'offre abondante du mil et du sorgho dans le marché pendant cette période de l'année.

Graphe 15 : Prix mensuel au producteur du mil

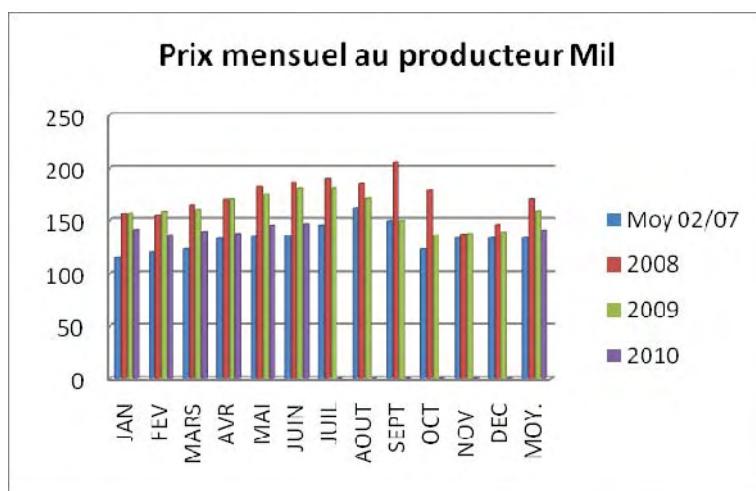


Tableau 36 : Prix au producteur mensuel mil/sorgho

	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	MOY.
Moy 02/07	114	121	124	133	135	136	145	162	149	123	133	133	133
2008	157	154	165	170	182	186	189	185	205	179	137	146	170
2009	157	159	160	170	175	181	181	171	149	136	138	139	159
2010	141	136	140	138	145	147	-	-	-	-	-	-	141

3.2. Prix de détail du mil/sorgho

Sur la période de 1990 à 2010, le prix national de détail du mil souna a oscillé dans la fourchette « 78-212 » F CFA/kg, soit un prix moyen de 138 FCFA/kg. Ces prix ont été collectés dans toutes les régions du pays. Entre 1990 et 2010, ce prix a connu un coefficient de variation de 28% (cf annexes).

Comme avec le prix au producteur, la crise de 2007 semble avoir un effet sur les prix détails du mil et du sorgho, puisqu' on constate une élévation de ces prix brusquement en 2008 de 177 à 211 Fcfa /Kg pour le mil soit 16% et de 180 à 203 Fcfa /Kg pour le sorgho soit 11%. Ces prix se sont maintenus en 2009/10.

Au cours du dernier trimestre (octobre, novembre et décembre), le niveau d'approvisionnement des marchés a été abondant en mil/sorgho pour 2008, 2009/10 et pour la

moyenne de 2002/07, engendrant des baisses de prix de ces céréales pendant cette période. Ces prix mensuels de détail ont épousé le même profil que ceux au producteur. Les importants transferts effectués vers les centres urbains et les zones déficitaires ont contribué à une amélioration notable des stocks commerçants. Cette situation s'est traduite par des écarts importants de baisse au cours du premier trimestre de l'année (Janvier-Mars). Les prix mensuels ont atteint leur maximum pour 2008, 2009 et moyenne 02/07 pendant la période mai – septembre. Cela signifie que pendant cette période l'offre de ces produits est insuffisante dans le marché intérieur.

Graphe 16 : Prix mensuel du mil détail

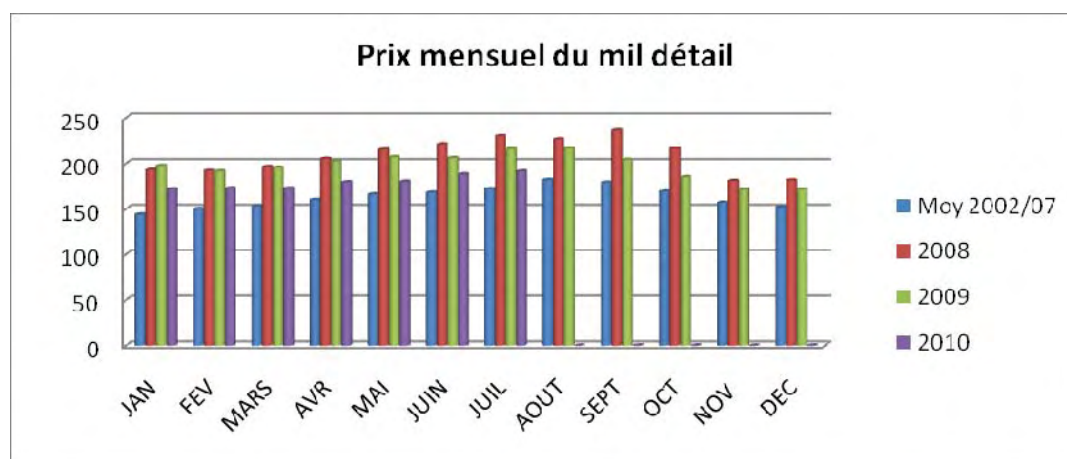


Tableau 37 : Prix au détail mensuel mil/sorgho

AN	PRODUITS	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	MOY.
Moy 2002/07	MIL	144	150	153	160	166	168	172	182	179	169	157	152	162
2008	MIL	193	192	196	205	215	221	230	226	236	216	181	182	211
2009	MIL	198	191	195	203	207	206	216	217	204	185	171	172	198
2010	MIL	172	173	173	179	180	188	191	-	-	-	-	-	178

3.3. Prix au producteur du maïs

Le marché du maïs en sec fonctionne selon la même logique que celui du mil. Les prix sont identiques à ceux du mil traduisant un bon niveau de substituabilité entre les deux produits.. Les différenciations au niveau des régions semblent cependant jouer de façon plus importante pour le mil, la production étant plus concentrée dans des zones apparaissant plus nettement comme structurellement excédentaires (Tambacounda et Kolda) et excentrées par rapport aux principaux centres de consommation urbaine. De ce fait, les prix minima pratiqués en début de saison peuvent atteindre des niveaux sensiblement inférieurs à ceux du mil dans les zones excédentaires et excentrées.

De 1990-2010, le prix moyen du maïs au producteur a oscillé dans la fourchette « 55 – 160 » F CFA, soit un prix moyen de 108 FCFA/kg. Durant la période allant de 1990 à 2010, le prix moyen national a connu un coefficient de variation de 28% (cf annexes). Le prix au producteur du maïs a subi l'influence de la crise de 2007 puisque il y a eu une augmentation de 21 Fcfa / kg et c'est cette augmentation qui s'est maintenue jusqu'en 2010 avec une légère baisse. La courbe en bâtonnets suivante le confirme d'ailleurs puisqu'elle montre clairement que les prix mensuels sur la période 2002/07 sont moins importants que les prix mensuels des années 2008 et 2009/10. Elle montre en outre que 2008 présente les prix mensuels les plus élevés, ses prix ont varié dans l'année de 127 Fcfa/kg en Novembre à 190 Fcfa/kg en Juin. Il faut dire que les mois de Mai, Juin et Juillet, Août constituent les mois où les prix sont les plus élevés pour toutes années. Alors que les mois d'octobre, novembre et décembre sont les mois où les prix sont les moins élevés, cela est dû à l'approvisionnement suffisant du marché pendant cette période de l'année.

Graph 17 : Prix mensuel au producteur maïs

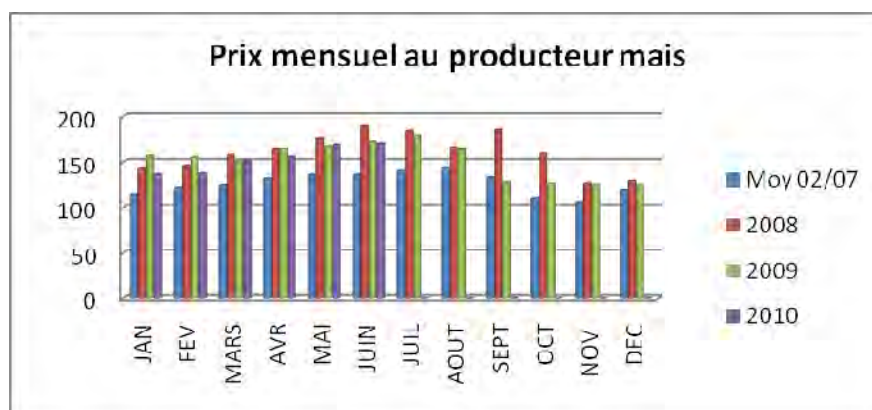


Tableau 38: Prix mensuel du maïs au producteur

AN	PRODUITS	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	MOY.
Moy 02/07	MAÏS	114	122	125	132	136	136	140	144	133	110	106	119	125
2008	MAÏS	144	146	158	164	176	190	184	166	185	159	127	129	159
2009	MAÏS	157	155	151	164	168	173	179	164	128	127	125	125	152
2010	MAÏS	137	137	151	156	169	171	-	-	-	-	-	-	153

3.4. Prix de détail du maïs local

De 1990 à 2010, le prix moyen de détail du maïs a oscillé dans la fourchette « 84-196 » F CFA, soit un prix moyen de 142 FCFA/kg. Durant cette période, le prix moyen national a connu un coefficient de variation de 23% (cf annexes).

Comme avec tous les autres céréales, la crise de 2007 a un effet sur les prix du maïs local. Il y a une augmentation des prix brusquement en 2008 de 169 à 194 Fcfa /Kg soit 13% en valeur relative. La moyenne des prix mensuels sur la période montre que les prix mensuels n'ont pas

beaucoup varié pendant la période 2002 – 2007 (142 Fcfa/kg à 166 Fcfa/kg), ces prix restent aussi en dessous des prix pratiqués pendant les années 2008 et 2009/10, confirmant l'impact de la crise de 2007 sur les prix du maïs local. Les mois de mai, juin, juillet, août et septembre sont des mois où l'offre n'est pas abondante ce qui explique les prix maximums observés pendant ces mois pour toutes les années. Les mois d'octobre, novembre et de décembre constituent les mois où les prix sont les plus bas.

Graphe 18 : Prix mensuel du mil au détail

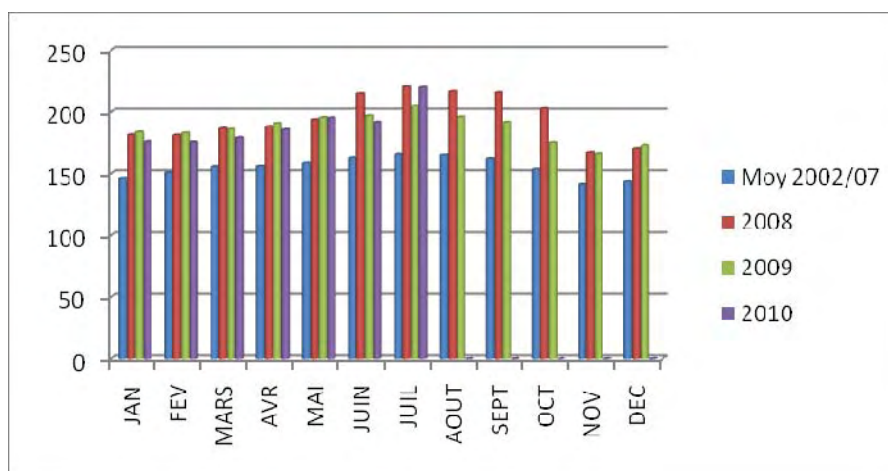


Tableau 39: Prix en détail du maïs

	PRODUITS	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	MOY.
Moy		146	151	156	157	159	163	166	165	162	153	142	144	156
2008	MAÏS	182	182	187	189	194	215	221	217	216	203	167	170	194
2009	MAÏS	184	183	186	191	196	197	205	196	192	176	166	174	188
2010	MAÏS	177	176	180	186	195	192	220	-	-	-	-	-	184

3.5. Prix de détail du riz local décortiqué

De 1990 à 2010, le prix moyen de détail du riz local décortiqué a oscillé dans la fourchette « 126-316 » FCFA/Kg, soit un prix moyen de 188 F CFA/kg. Selon les périodes, le prix a été respectivement de 134 F CFA/kg avant la dévaluation (1990-1993), de 195 F CFA/kg durant la période post dévaluation (1994-2007) et de 302 F CFA/kg pour l'année 2008 qui a été caractérisé par l'importante inflation des céréales importées. Par conséquent, il faut souligner que le riz local décortiqué a bénéficié de cette forte tension. Durant la période, ce prix a connu une augmentation de 28%. La crise de 2007 a donc eu un effet d'inflation sur les prix du riz local décortiqué. La courbe en bâtonnets suivante le confirme en montrant des prix mensuels en 2008 beaucoup plus élevés que ceux observés entre 2002 et 2007, qui eux varient peu pendant l'année (186 Fcfa/kg à 219 Fcfa/kg). Les prix mensuels sont élevés pendant le

deuxième semestre de l'année (juillet – décembre) surtout pour 2008, où les prix sont allés jusqu'à des valeurs de plus de 350 Fcfa/kg.

Le profil des prix du premier trimestre de 2009 montre des prix assez élevés jusqu'à 300 Fcfa/kg, dus à une insuffisance d'offre de riz dans le marché.

Graph 19 : Prix mensuel du riz local

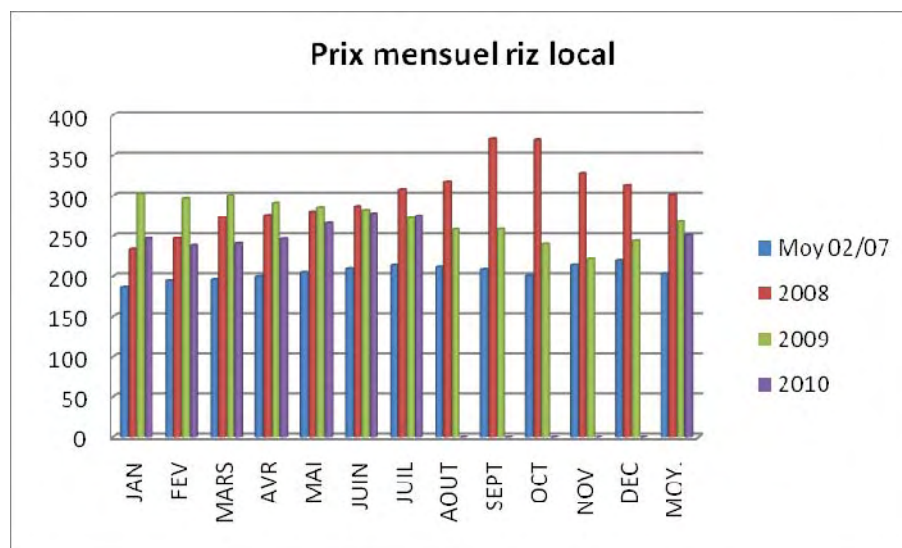


Tableau 40: Prix de détail du riz local décortiqué

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEPT	OCT	NOV	DEC	MOY.
Moy 02/07	186	194	195	200	205	209	214	211	209	201	214	219	203
2008	234	247	273	276	280	286	308	317	370	369	328	313	302
2009	303	296	301	291	285	282	272	259	259	240	221	244	268
2010	247	238	241	246	266	278	275	-	-	-	-	-	252

3.6. Prix de détail du riz importé

De 1990 à 2010, les prix moyens de détail du riz importé ont oscillé dans la fourchette « 136-347 » FCFA/Kg, soit un prix moyen de 208 F CFA/kg. Selon les périodes considérées, le prix moyen a évolué respectivement comme suit : 148 F CFA/kg (1990-1993), 216 F CFA/kg (1994-2007). Le coefficient de variation du prix s'évalue à 22%.

La crise de 2007 a créé une inflation sur le prix de détail du riz importé, en 2008 il y a eu une augmentation de 115 Fcfa /Kg en valeur absolue et 33% en valeur relative.

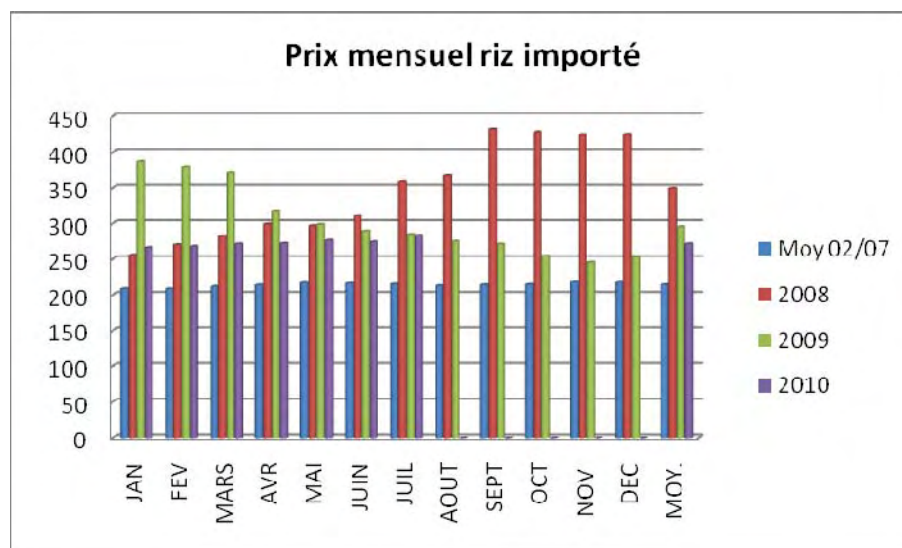
Les prix mensuels du riz importé ont les même profils que ceux du riz local. La moyenne des prix mensuels sur la période montre des prix mensuels stables tournant autour de 200 Fcfa/kg. Ces prix sont en dessous des prix pratiqués en 2008 et 2009/10. Ce qui montre encore

l'impact de la crise de 2007 sur les prix du riz importé qui ont atteint leur maximum en 2008 pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre avec des valeurs supérieures à 400 Fcfa/kg. Le profil des prix du premier trimestre de 2009 montre des prix assez élevés jusqu'à 387 Fcfa/kg, dus à une insuffisance d'offre de riz dans le marché.

Tableau 41 : Prix de détail du riz importé

	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	MOY.
Moy 02/07	209	209	212	214	217	216	215	213	214	215	218	218	214
2008	256	270	283	299	297	311	358	367	433	429	423	424	350
2009	387	379	372	318	299	289	285	275	271	255	246	253	295
2010	266	268	271	272	276	274	283	-	-	-	-	-	272

Graph 20 : Prix mensuel du riz importé



3.7. Prix de détail du maïs importé

De 1990 à 2010, les prix moyens de détail du maïs importé ont oscillé dans la fourchette « 91-202 » FCFA/Kg, soit un prix moyen de 147 F CFA/kg. Selon les périodes considérées, le prix moyen a évolué respectivement comme suit : 101 F CFA/kg (1990-1993), 157 F CFA/kg (1994-2007). Le prix du maïs importé a augmenté avec la crise, il passe de 166 Fcfa/Kg en 2007 à 203 Fcfa/Kg en 2008 puis il se stabilise à 193 Fcfa/Kg en 2009 et 2010.

La moyenne des prix mensuels sur la période 2002/07 montre des prix sur l'année très stable (autour de 150 Fcfa/kg) et inférieurs aux prix pratiqués en 2008 et en 2009/10. Ce qui confirme l'impact de la crise de 2007 sur les prix du maïs importé. Les prix atteignent leur maximum dans l'année pendant les mois de juin, juillet, août et septembre avec des valeurs supérieures à 200 Fcfa/kg

Graph 21 : Prix mensuel du maïs importé

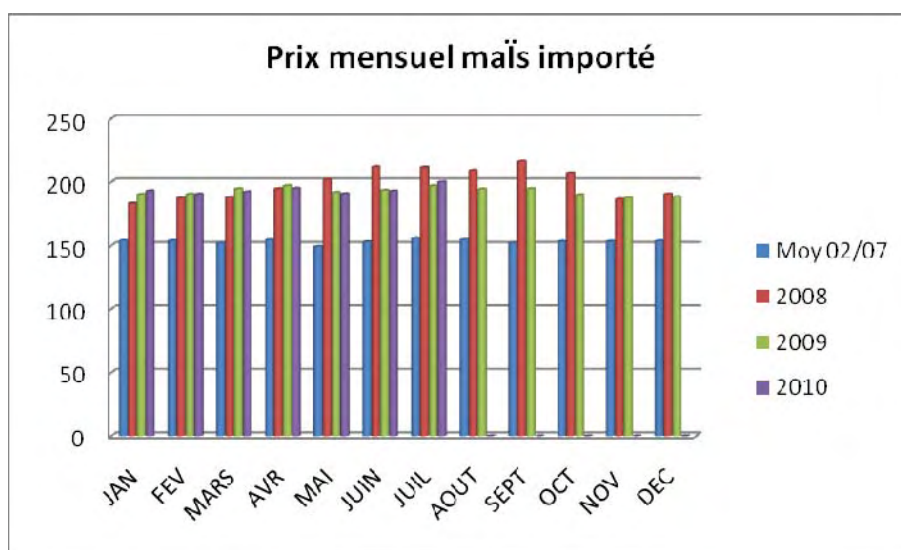


Tableau 42: Prix de détail du maïs importé

	PRODUITS	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	MOY.
Moy 02/07	MAÏS	154	154	152	154	149	153	156	154	152	153	153	154	153
2008	MAÏS	183	187	188	195	202	212	212	209	216	207	186	191	203
2009	MAÏS	190	191	195	197	192	194	197	194	195	190	188	189	193
2010	MAÏS	193	191	192	195	191	193	200	-	-	-	-	-	193

Synthèse : La sécurité alimentaire au Sénégal est précaire, puisque le pays a un taux global de dépendance des importations assez important en produits alimentaire, ce taux varie sur les dix dernières années (2001-2010) entre 22 à 47% avec une moyenne sur les dix ans de 37%.

La crise de 2008 a entraîné la rareté des denrées de grande consommation. Cette rareté à laquelle s'est ajoutée la hausse des prix à l'importation, qui implique celle des prix à la consommation des principales denrées importées, a impacté les prix des produits locaux à travers l'effet de substitution. En effet, l'augmentation des prix à la consommation des produits importés a stimulé la demande des produits locaux avec une offre faible de produits importés. Ce qui fait qu'en termes d'origine, les produits locaux ont contribué pour 77% à la hausse, contre 23% pour les produits importés.

CONCLUSION

Depuis l'année 2006, les prix des produits de grande consommation n'ont cessé de croître tant sur le plan national qu'international. A l'origine de la hausse du niveau des prix, un ensemble de facteurs se présentent :

- la diminution de la production agricole ;
- les changements climatiques;
- la faiblesse relative des stocks vivriers ;
- l'accroissement de la demande de produits agricoles pour la production de biocarburants ;
- la hausse des prix de l'énergie ;
- la spéculation sur le marché mondial.

Le Sénégal importe la quasi totalité des produits alimentaires de base consommés dans le pays. Cette situation a provoqué une crise d'accès aux denrées de base qui vient s'ajouter au déficit chronique de la production agricole intérieure.

Depuis 2006, on remarque une tendance fortement haussière des prix qui s'est poursuivie durant toute l'année 2007 justifiée par une inflation de 5,9%.

L'inflation, mesurée par les prix à la consommation, a enregistré une croissance moyenne de 5,9% en 2007 contre 2,1% l'année précédente. Cette hausse serait tirée essentiellement par les prix des produits alimentaires de 7,3%, des services du logement de 10%, de l'enseignement de 8,9% et des transports de 2,5% et des hôtels, bars et restaurants de 13,4%. Ces derniers ont subi les effets induits des hausses des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques.

Aussi profondes qu'ont été les réformes contenues dans les politiques mises en œuvre pour faire face à la crise alimentaire internationale, elles n'ont pas suffi à amorcer une forte croissance de la production agricole et par delà du secteur primaire (agriculture, élevage, forêts et pêche) suffisamment élevée pour subvenir aux besoins alimentaires des populations sénégalaises.

Certains analystes représentant des points de vue extrêmement différents s'accordent à considérer que les résultats généralement faibles de l'agriculture ont contribué à la crise du développement des pays comme le Sénégal. Mais il n'y a guère de consensus sur l'impact de ces faibles résultats agricoles sur la demande alimentaire du Sénégal, sur le choix d'une politique de sécurité alimentaire ou bien d'autosuffisance alimentaire ou bien de souveraineté alimentaire. En définitive, la promotion du développement agricole au Sénégal s'est révélée être une question complexe, qui a suscité des points de vue divergents, quant au rôle de l'agriculture dans l'insécurité alimentaire et quant aux mesures que les pouvoirs publics devraient prendre pour faire face à la crise alimentaire internationale qui ne cesse de créer des spirales inflationnistes des prix des denrées agricoles dans les marchés internationaux et domestiques.

C'est dans ce cadre que cette étude a essayé d'apporter une contribution à la connaissance de la structure de la demande des denrées alimentaires et les dynamiques de consommation sur une série d'années afin d'informer et de guider les acteurs nationaux pour la mise en œuvre de politiques efficaces et cohérentes en vue d'une meilleure intégration de l'économie agricole et alimentaires dans l'économie nationale, source de croissance pour la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Quels principaux enseignements pouvons-nous tirer de ce travail ?

Les contre-performances sur une longue période du secteur primaire et celles du sous-secteur agricole en particulier, et leur caractère déterminant dans la croissance économique générale expliquent en grande partie la situation d'insécurité alimentaire du Sénégal et par delà la dégradation des conditions de vie des populations. En effet, malgré les nombreuses initiatives prises en faveur de l'augmentation de la croissance agricole, lesquelles ont indubitablement mené à de bonnes performances en certaines périodes, dans certaines filières au niveau de certains biens et de certains marchés, force est de reconnaître que la croissance agricole a été en deçà des attentes : Ainsi même si on a enregistré en 2008/09 et 2009/10 une augmentation des principales productions agricoles (exemple : augmentation de la production céréalière de 2009/10 de 671 583 tonnes, soit 56% par rapport aux cinq dernières années), les besoins alimentaires ne sont couverts que par des importations massives surtout en riz, blé, produits laitiers et huiles végétales dont nous sommes dépendants de plus de 60% de l'extérieur.

Cependant, globalement, les productions nationales complétées par les importations et stocks couvrent largement les besoins alimentaires, avec des niveaux de disponibilité apparente par personne par an de 198 kg de céréales supérieure à la norme de 185 kg/pers/an. L'analyse du niveau des disponibilités alimentaires par personne et par an sur la période 2001 – 2009/10, montre aussi une évolution croissante variant entre 157 et 205 kg d'aliment disponible par personne et par année soit une progression sur les dix ans de 23%. Cela dénote une sécurité alimentaire mais précaire, puisque le pays a un taux global de dépendance des importations assez important en produits alimentaire, ce taux varie sur les dix dernières années (2001-2010) entre 22 à 47% avec une moyenne sur les dix ans de 37%.

De manière spécifique, le taux de dépendance des céréales est très élevé, variant entre 39% et 61% il est en moyenne de 52% sur la période 2001-2010. Il faut dire que la dépendance du pays en blé est à 100% puisque les besoins en blé du pays sont entièrement importés. Le riz décortiqué, a un taux de dépendance toujours en très forte hausse, l'huile végétale et les produits laitiers de même.

La spéculation née de la crise a entraîné la rareté des denrées de grande consommation. Cette rareté à laquelle s'est ajouté la hausse des prix à l'importation, qui implique celle des prix à la consommation des principales denrées importées, a impacté les prix des produits locaux à travers l'effet de substitution. En effet, l'augmentation des prix à la consommation des produits importés a stimulé la demande des produits locaux vue que l'offre des produits importés est faible.

En termes d'origine, les produits locaux ont contribué pour 77% à la hausse, contre 23% pour les produits importés. Quant à l'inflation sous jacente, tendance de long terme mesurée

par l'évolution des prix hors produits frais et énergie, elle est de 4,9% en moyenne sur l'année 2007. Le principal facteur de la hausse des prix est lié à l'insuffisance de l'offre locale de produits alimentaires, notamment les céréales, qui a entraîné une forte dépendance vis-à-vis du marché international pour de nombreux produits alimentaires.

Ce phénomène a permis de valoriser le marché des produits locaux, ce qui explique cette hausse des prix de ces dits produits. Ainsi, le riz local a connu une hausse de 46,9%, tandis que les prix des autres céréales locales (maïs, mil, sorgho) ont cru respectivement de 14,6%, 18,4% et 14,04% en 2007/08 et de 16%, 11% et 13% en 2008/09. La crise de 2007 a créé une inflation sur le prix de détail du riz importé, en 2008 il y a eu une augmentation de 115 Fcfa /Kg en valeur absolue et 33% en valeur relative. Les prix du riz importé ont atteint leur maximum en 2008 pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre avec des valeurs supérieures à 400 Fcfa/kg, dus à une insuffisance d'offre de riz dans le marché.

Sur le maïs importé les prix ont atteint leur maximum dans l'année 2008 pendant les mois de juin, juillet, août et septembre avec des valeurs supérieures à 200 Fcfa/kg.

L'un des impacts serait aussi un changement dans le comportement alimentaire du pays, un changement dans la structure des dépenses de consommation totale des populations rurales et urbaines, un changement dans la structure des dépenses alimentaire. En effet, les ménages consacrent la plus grande part de leurs dépenses à l'alimentation, celles relatives à l'éducation et à la santé n'excèdent pas 2 et 3% respectivement. Les dépenses alimentaires se situent encore au-dessus de 50% des dépenses totales en milieu rural, elles sont entre 36 et 47% en milieu urbain dans la période.

L'analyse de la répartition des dépenses au niveau sous-national fait ressortir trois groupes de régions dont la part des dépenses d'alimentation plus de 60%, entre 50 et 60% et moins de 50%. Dakar se classe toujours dans cette dernière classe, il en est de même pour les régions de Thiès Louga, Kaolack et St Louis dans la classe intermédiaire. Diourbel, Ziguinchor, Fatick, Kolda et Tamba n'ont pas un classement constant. Cette répartition donne un aperçu sur l'idée qu'on se fait sur le pouvoir d'achat des différentes régions du pays : la capitale, qui concentre l'essentiel des activités économique, les villes intermédiaires et les régions avec une vaste zone rurale dont le niveau des ressources dépend pour une bonne part des aléas climatiques.

Si l'on considère le milieu de résidence, les citadins consacrent relativement plus d'argent aux achats de produits et l'autoconsommation est plus importante en milieu rural quelle que soit la période retenue. Les achats de ménages urbains et l'autoconsommation de ceux vivant en milieu rural ont connu des chutes assez significatives avec environ 11 à 12 points de pourcentage. Les "autres" flux de produits de consommation ont fait un léger bond de 4 points quel que soit le milieu.

L'examen de la structure de consommation alimentaire fait ressortir que les céréales et les produits dérivés occupent entre 28,7 (1994/1995) et 23,9 (2001/2002) du budget alimentaire en zone urbaine au moment où les tubercules se contentent de 2,2 et 2,6%. Ces deux groupes de produits ont 10 et 1 points de pourcentage de plus en zone rurale.

Quant à l'insécurité alimentaire, l'approche monétaire montre qu'elle divise les régions administratives en trois groupes dont le premier regroupe celles où se trouvent les plus grandes villes du pays (Dakar, Louga, St Louis et Thiès) et caractérisées par les incidences les plus faibles. Le second groupe est celui des incidences les plus fortes (plus de 80%) avec les régions se situant au centre et au sud du pays (Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda et Ziguinchor). Il y a un troisième groupe qui est un singleton avec la région de Tamba qui est la région orientale. Il y a une bonne évolution dans l'insécurité alimentaire au niveau sous-national. Ces régions aux faibles incidences ont connu les plus grandes améliorations dans l'insécurité alimentaire monétaire, les incidences ont diminué de plus de 23 points entre 1994/1995 et 2001/2002.

Alors que l'insécurité alimentaire directe a stagné à Tamba et s'est aggravé à Ziguinchor (+7,6 points). Toutes les autres régions ont connu des améliorations. Il y a celles ayant des gains de points supérieurs à la moyenne nationale : Dakar, Thiès Louga et Fatick et celles qui se situent 5 à 10 points en-dessous : Diourbel, St Louis, et Kaolack.

Dakar, St Louis et Thiès ont des incidences de l'insécurité alimentaire directe constamment supérieures à celles de l'insécurité alimentaire monétaire. Toutes les autres régions, hormis Ziguinchor (changement d'une année à l'autre), vivent dans la situation inverse. Une partie de la population de ces trois régions a des dépenses par tête qui dépassent le seuil alimentaire monétaire sans pour autant atteindre le seuil de 2400 kcal.

Quelles politiques agricoles contre l'insécurité alimentaire?

Les perspectives de politique agricoles que l'on peut dessiner contre l'insécurité alimentaire reposent sur le principe d'orientations stratégiques pour redynamiser le secteur primaire (agriculture, élevage, forêt et pêche) par l'introduction de politiques et stratégies spécifiques au profit des petites exploitations traditionnelles des zones rurales et de créer les conditions propices à la participation du secteur privé, tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des ressources humaines et sur les facteurs qui entravent la production agricole et la commercialisation.

Compte tenu des résultats affichés concernant la disponibilité alimentaire et les dépenses alimentaires, le Sénégal a poursuivi des politiques d'autosuffisance alimentaire basée sur l'augmentation des productions et des stocks de sécurité. L'hypothèse sous-jacente était que le surplus de l'offre intérieure était directement transféré au niveau de la sécurité alimentaire à l'échelle du ménage. Cependant, la persistance de la pauvreté des ménages malgré ces politiques, incite à repenser la nature et les causes de l'insécurité alimentaire et les politiques de réduction de la pauvreté. La sécurité alimentaire ne peut plus être uniquement perçue dans une perspective d'autosuffisance alimentaire, mais elle doit aussi inclure des stratégies de revenus réels de nature à relever le pouvoir d'achat des populations en ce qui concerne les denrées alimentaires pour lesquelles les prix ont subi une spirale inflationniste sans précédent à partir de 2007, ceci a engendré une cherté de la vie et à appauvrir d'avantage les populations. Ainsi l'insécurité alimentaire et la pauvreté vont de pair. De fait, l'insécurité alimentaire est, en même temps que l'insuffisance de revenu, la dimension première de la pauvreté, et la pauvreté explique l'essentiel des situations structurelles d'insécurité alimentaire dans le Sahel et particulièrement au Sénégal. Ces deux phénomènes

multidimensionnels ont de nombreuses facettes qui se recouvrent et qui appellent une approche multisectorielle et participative, et exigent un même combat à tous les niveaux : local et national dans le cadre d'une gestion rationnelle des ressources naturelles. La recherche de la sécurité alimentaire au Sénégal.

Les objectifs globaux de la politique agricole actuelle sont d'améliorer la sécurité alimentaire et de promouvoir un développement rural durable; ce qui constitue un des leviers du PDDAA, mais cette politique doit s'inscrire obligatoirement dans une logique de lutte contre la pauvreté.

ANNEXE

Panier des produits

- 0012 Riz entier
- 0013 Brisure de riz
- 0021 Maïs
- 0031 Sorgho
- 0032 Mil souna-sagno
- 0071 Pain de blé
- 0131 Viande de bœuf
- 0132 Viande de mouton
- 0133 Viande de chèvre
- 0121 Poulet
- 0211 Poissons frais
- 0212 Poissons fumés (Kéthiakh)
- 0213 Poissons séchés (Guédj)
- 0311 Lait frais en vrac
- 0313 Lait caillé en vrac
- 0318 Lait en poudre en vrac
- 0331 Œufs frais
- 0411 Beurre frais pasteurisé
- 0421 Huile d'arachide raffinée
- 0422 Huile de palme raffinée
- 0429 Autres huiles végétales
- 0521 Mangue
- 0554 Noix de cola
- 0611 Arachide non décortiquée
- 0612 Arachide décortiquée
- 0623 Choux
- 0625 Tomate fraîche (cerise)
- 0626 Concentrés de tomate

0629 Oignons
0644 Niébé frais
0645 Niébé sec
0711 Pomme de terre
0713 Manioc frais
0822 Oseille séchée Bissap
0832 Bouillons
0912 Sucre en morceaux
0913 Sucre granulé
1011 Café en grains
1013 Café soluble
1015 Thé vert

EVOLUTION DU TAS POUR CERTAINES CEREALES

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2008/09	2009/10
Mais	66.1	45.5	172.1	114	71.4	93.5	100	75
Mil	110	100	124	90	155	145	87	86
Riz	22	16	18	20	20	21	34	39
Blé	0	0	0	0	0	0	0	0

Evolution TDI de certaines céréales

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2008/09	2009/10
Mais	34	54,3	27	19,5	18,4	18	5	8,5
Mil	0	0	0	0	0	0	0	0
Riz	79	82,5	82	88,7	79,4	79,5	65	61
Blé	100,2	100	100	100	103,7	100	100	100

BIBLIOGRAPHIE

- Dr. Amadou Makhtar NDIAYE, Aliments africains, Table de composition, Organisme de Recherches sur l'Alimentation et la Nutrition Africaine (ORANA), Octobre 1993.
- Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques, Statistiques agricoles 1990 à 2010
- Direction de l'Elevage, "Rapports annuels 2004, 2005 et 2006"
- Direction de l'Horticulture, 2008, "Programme Triennal 2008-2010"
- Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages, 1994/1995, Rapport de synthèse, Direction de la Prévision et de la Statistique Ministère de l'Economie et des Finances. République du Sénégal.
- Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages, 2001/2002, Rapport de synthèse, Direction de la Prévision et de la Statistique Ministère de l'Economie et des Finances. République du Sénégal
- FAO : «Statistiques des Produits Végétaux», Concepts, Classification, mars 2006,15 pages.
- FAO: «Définition et Classification des Produits (version provisoire)», 1994, 118 pages.
- FAO: «Les Bilans Alimentaires», Manuel, 2003,89 pages.
- FAO: «Les Bilans Alimentaires: Leur Exploitation et leurs Usages», mars 2006,11 pages.
- Ministère de l'Agriculture, 2006 "Cadre de Dépenses Sectorielles Moyen Terme 2009-2012"
- Ministère de l'Agriculture, 2009 "Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance »
- République du Sénégal, 2006, "Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II)"
- SE/CNSA, Comité technique - Rapport de pays «Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest », Mars 2009, Situation du Bilan alimentaire et de la vulnérabilité au Sénégal, page 29
- SE/CNSA, Comité technique - Rapport de pays «Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest », Mars 2010, Situation du Bilan alimentaire et de la vulnérabilité au Sénégal, page 28
- SE/CNSA, Comité technique -Rapport sur les Comptes Disponibilités/Utilisations et des Bilans Alimentaires (CDU/BA) 2001 – 2005, pages 67